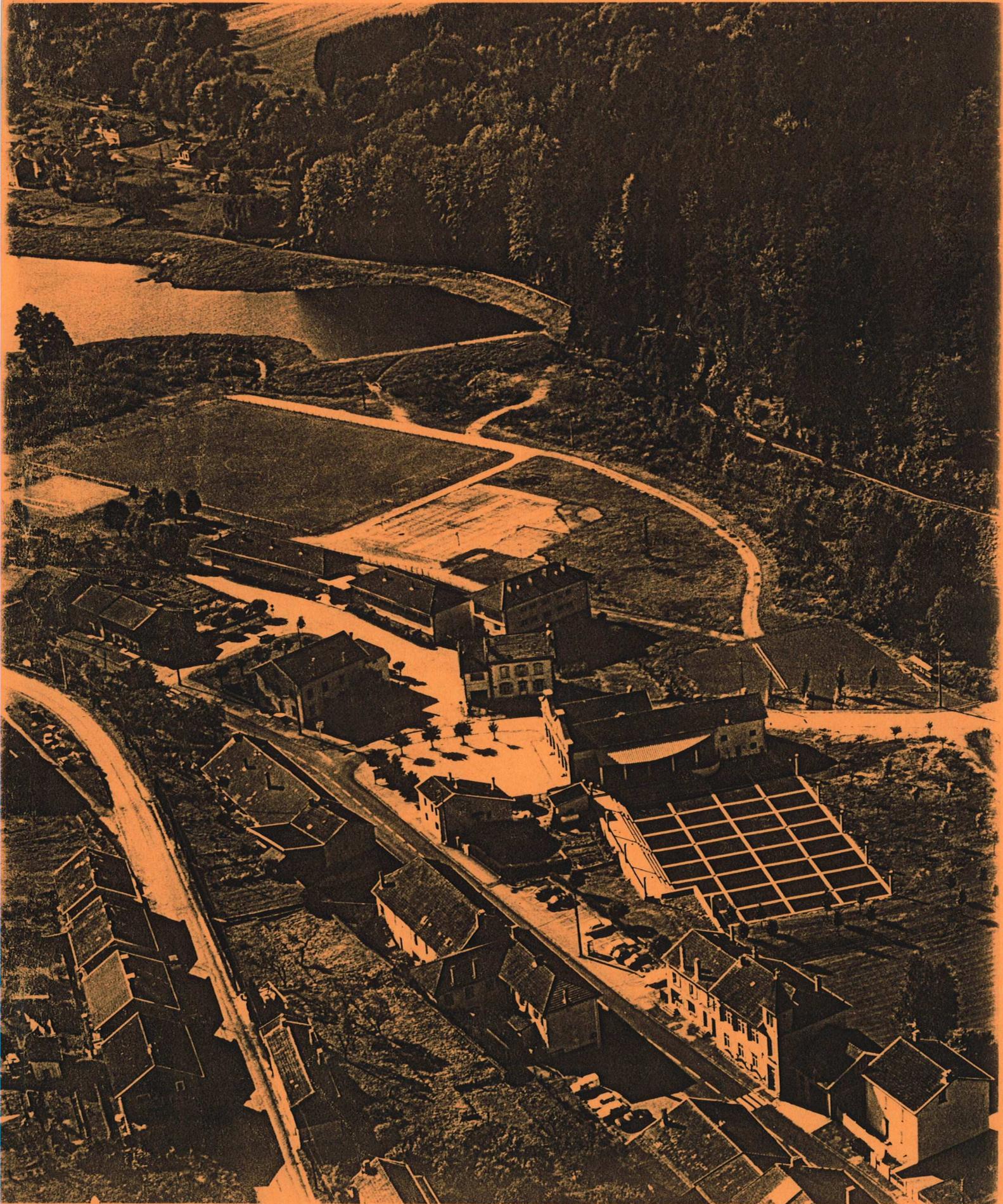


VAL ET CHATILLON

DECEMBRE 93



S O M M A I R E

=====

	Pages :
Editorial	2
Etat civil	5
Conseil municipal	6
Le Maire informe	7
Hommage à F.ROMARY	8
Dissolution de l'EPCI	10
Concours maisons fleuries	12
Tarif location salle des fêtes	13
Attention colportage	14
Vers un futur musée textile ?	16
Inaugurations	18
Voie communale de Châtillon à Cirey	20
Concours symbiose	21
Départ Joël BRAULT	22
Opéra de lunes	25

La vie des sociétés :

VAL-CROSS	30
Pompiers	31
AMC	32
Fanfare du VAL	35
VAL BRAS DE FER	37
Comité des fêtes	39
GV section VTT	40
Club vosgien	41
Sauvegarde du patrimoine lorrain	43
Veuves civiles	44
J.S. VAL	46
Club couture	48
Association sportive de l'école	48
Chasseurs	49
Association familiale rurale	50

Madame,
Mademoiselle,
Monsieur,

Comme tous les ans à pareille époque, nous avons le plaisir de vous adresser ce petit journal sans prétention dans lequel nous avons tenté de relater objectivement les événements qui ont marqué la vie de la commune au cours de cette année 93.

Néanmoins, il est difficile de s'en tenir aux seuls faits sans être amené à faire part de certaines considérations ou états d'âme.

De plus, comme nous ne saurions vivre en autarcie, vous y retrouverez également des points de vue ou des sujets qui débordent le cadre strictement communal.

A l'heure du bilan annuel donc, plusieurs points positifs et négatifs se dégagent. Ils sont repris en vrac ci-après et chacun pourra à sa guise, les classer dans l'une ou l'autre catégorie.

Ainsi que j'avais pu l'annoncer en janvier dernier lors de la cérémonie de présentation des vœux, l'année 93 a été lourde en dépenses d'investissement : 1,8 MF pour l'indispensable rénovation de la salle des fêtes et 2 MF pour les locaux EREVOS à la zone artisanale. Si ce dernier projet a pu bénéficier d'un subventionnement important (1 MF du plan Laignel, 0,25 MF de la Région et 0,20 MF du Département), il n'en a pas été de même pour la salle des fêtes (seulement 0,40 MF de subvention).

Ce lieu convivial indispensable à la vie de la commune, ne figure pas parmi les projets retenus prioritairement par les subventionneurs. C'est ainsi.

C'est donc l'emploi local qui est privilégié et il faut s'en réjouir.

En effet, tout doit être tenté par ceux qui le peuvent pour, en priorité, sauvegarder l'emploi existant, le stimuler et si possible attirer de nouvelles entreprises. Mais à propos de ce dernier point, l'expérience m'a appris que les risques, les incertitudes et les aléas sont tels, qu'il n'est pas possible de spéculer sur cette éventualité. La fermeture de l'entreprise PEDRETTI qui a laissé, outre une ardoise de 240 000 F à la commune, 7 chômeurs sur le pavé, est là pour nous rappeler la dure réalité, même s'il s'agit d'un cas extrême dont l'issue était prévisible.

.../...

La priorité des priorités est donc bien le maintien de l'emploi local - celui qui a fait ses preuves - et ceux qui le peuvent sont d'abord et avant tout les collectivités locales, c'est-à-dire les communes.

Selon moi -conjoncture économique oblige - les communes doivent investir massivement pour offrir aux industriels installés depuis de nombreuses années dans nos communes, dans des locaux inadaptés, des conditions décentes propres à stimuler leurs activités et le moral de ceux qui travaillent. Et ce dernier point n'est pas le moins important.

Mais pour en arriver là, il faut oser. Ainsi que j'ai déjà pu le dire à plusieurs reprises : A ne rien tenter, on ne prend pas de risque. Sauf celui de ne pas gagner. Dans ce domaine, en plagiant la pub : 100% des gagnants auront tenté leur chance.

Il en va ainsi pour certains projets intercommunaux tel celui de l'Opéra de Lunes qui constitue de loin le point le plus positif de ces dernières années. Je souhaite sincèrement que plus de personnes de la commune s'y impliquent tant l'expérience est exaltante et riche à vivre. Les participants de la saison 93 vous en parleront plus loin.

Un gros point noir : La dissolution de l'EPCI au 31/12/93, approuvée par 20 communes sur 24 - VAL fait partie de l'infime minorité qui a souhaité son maintien. Pourtant, sur le plan décisionnel, l'infime minorité aurait pu être majoritaire. De ce paradoxe je vous parlerai plus loin car il s'agit d'un sujet grave.

Autre point noir : la fermeture d'un chantier de la scierie BRAUN et les menaces qui planent sur celui encore en activité. Là peu de recours à attendre des collectivités qui ne peuvent rien faire à ce qui semble être un problème de gestion conjugué à la crise du bois.

Cette crise du bois qui également pèse sur les finances de la commune (le prix de vente du m³ de sapin sur pied a chuté de 350 F à 250 F en l'espace de 2 ans) et qui s'additionne à certaines mesures gouvernementales plutôt néfastes pour nous tels la diminution de la DGF (Dotation globale de fonctionnement), l'abaissement du taux de TVA reversée aux communes, l'augmentation quasi-obligée des dépenses de solidarité, etc...

Bref, il n'est pas besoin d'être grand druide pour s'apercevoir que le négatif l'emporte sur le positif.

Néanmoins, il ne saurait y avoir des raisons valables de sombrer dans la morosité et de ne pas espérer dans un avenir meilleur.

Plus que jamais, la carte du tourisme que nous avons en main prend, elle, de la valeur. Il faut y croire.

Mais pour être objectif, il faut également admettre que peu de choses se feront sans une intercommunalité forte, qui parle un langage approuvé par le plus grand nombre, sans une politique "Pays d'Accueil" renforcée par l'adhésion d'un plus grand nombre de communes, notamment sur Cirey et Badonviller. (Songez que VAL et PARUX sont les seules communes du canton à adhérer au Pays d'Accueil du Donon !).

Comme on le voit, beaucoup de chemin reste à parcourir dans une voie où le point de vue et la motivation des élus locaux (ou des futurs élus) sont déterminants.

+++++

Les conseillers municipaux et l'ensemble du personnel communal se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 94.

Le Maire : *Alain GERARD*



NOS GRANDS AINES ...

+++++

Nos respectueuses salutations à :

Nos doyennes :

- Mme MONGEL Jeanne née le 29/10/1900
- Mme DEBS Marguerite née le 01/07/1903
- Mme DARDAINE Germaine née le 27/10/1903
- Mme SOUDIER Marie née le 31/12/1903

Notre doyen :

- M. GERARD Raymond né le 14/03/1899
(Maison de retraite de Badonviller).

NOS JOIES ...

+++++

- HOUPERT Cathy née le 30/12/1992
- ETIENNE Kévin né le 31/01/1993
- ETIENNE Teddy né le 09/03/1993
- DEDENON Lucile née le 29/06/1993
- NEY Marine née le 07/08/1993
- BAUER Benoît né le 21/07/1993

MARIAGES ...

+++++

- CHOWANSKI Jean-Claude - FERRON Karine
Mariés le 03/07/1993
- MAIRE François Xavier - HOFFMANN Valérie
Mariés le 14/08/1993
- BENDER Gilles - BAPTISTE Nathalie
Mariés le 02/10/1993

NOS PEINES ...

+++++

- ROMARY François décédé le 30/12/1993
- HOST Charles décédé le 24/03/1993
- GERBE Auguste décédé le 15/04/1993
- MAZIN Bruno décédé le 12/05/1993
- BONTEMS Raymond décédé le 29/06/1993
- PETIT Jean décédé le 29/06/1993
- CUNY Gustave décédé le 23/07/1993
- BINKOWSKI née CAMPAGNE Janine décédée le 30/08/1993
- STAIQULY Jean-Baptiste décédé le 30/08/1993
- MAGNETTE née FERRY Pauline décédée le 13/09/1993
- DARDAINE André décédé le 13/10/1993

PRINCIPALES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EN 1993 . . .

- 08/02/1993 : - Classement dans la voirie communale du chemin rural de Châtillon à Cirey
- 19/03/1993 : - Budget primitif 1993
- Tarifs de location de la salle des fêtes
- Maintien de la participation financière engagée lors de la création du Verger d'Angomont
- Aménagement de la place du tissage
- Réalisation d'un emprunt pour travaux d'aménagement de locaux artisanaux
- Réalisation d'un emprunt pour travaux d'aménagement de la salle des fêtes
- Service des eaux - Prix de l'eau
- Révision de la réglementation de boisement
- Programme de travaux forestiers : année 1993
- Redevance d'enlèvement des ordures ménagères année 1993
- Demande de subvention à la région lorraine pour création d'un parking et d'un point I
- Travaux de rénovation dans les bâtiments de l'école
- 26/05/1993 : - Compte administratif 1993
- Subventions aux sociétés : année 1993
- Acquisition d'un photocopieur
- convention avec l'agence de l'eau Rhin-Meuse pour subvention de travaux de neutralisation de l'eau
- Adhésion à la mission locale pour l'emploi
- Concours des maisons fleuries : année 1993
- 09/07/1993 : - Utilisation de la salle du sous-sol de la salle des fêtes
- Participation aux frais de fonctionnement de l'école primaire de Cirey.
- 20/08/1993 : - Résultat de l'appel d'offres pour travaux de bâtiments industriels dans la zone artisanale.
- Opposition à la dissolution de l'EPCI
- 22/10/1993 : - Budget supplémentaire 1993
- Avenant de travaux dans la zone artisanale
- Avenant de travaux de travaux à la salle des fêtes
- Bail de location de la zone artisanale à EREVOS
- Adhésion de la commune de Blâmont au SICTOM
- Vacation des sapeurs-pompiers - année 1993
- Inscription du nom de l'Adjudant REINICHE au monument aux morts.

Bon appétit

Dans un restaurant, le client furieux appelle le garçon :

- Regardez ! il y a une mouche dans mon potage!
- C'est pas grave. Il y a une araignée dans la cuillère, elle va la manger!

Curieuse visiteuse ou visiteuse curieuse

Une dame visite le musée du Louvre. Elle s'arrête en extase devant la statue d'un Apollon de marbre qui a une feuille de vigne pour tout costume. Au bout de 20 minutes, son mari lui lance :

- Alors, tu viens...qu'est-ce que tu attends?
- L'automne !

LA MAIRIE VOUS INFORME

CARTE D'IDENTITE : Durée de validité : 10 ans

Pour une première demande, fournir un extrait d'acte de naissance, 2 photos d'identité et un timbre fiscal à 150 F.

PASSEPORT : Durée de validité : 5 ans

Pour une première demande, fournir une pièce d'état-civil (carte d'identité ou extrait d'acte de naissance), 2 photos d'identité et un timbre fiscal à 350 F.

PRIX DE L'EAU EN 1993 : 5,04 F/m3 toutes taxes comprises

IMPOTS LOCAUX :

Taux communaux :	Taxe d'habitation	:	3,16 %
	Taxe sur le foncier bâti	:	4,43 %
	Taxe sur le foncier non bâti	:	16,85 %
	Taxe professionnelle	:	4,00 %

Pour comparaison, notons les taux moyens communaux au niveau départemental :

	Taxe d'habitation	:	12,95 %
	Taxe sur le foncier bâti	:	14,26 %
	Taxe sur le foncier non bâti	:	17,89 %

TARIF DE LOCATION DE L'ECHAFAUDAGE :

50 F, le premier jour, puis 10 F, les jours suivants.

TARIF DES CONCESSIONS AU CIMETIERE :

- Concession cinquantenaire	:	400 F.
- Concession trentenaire	:	250 F.

ALIMENTATION EN EAU POTABLE :

Il est rappelé que la Commune fournit gratuitement les tuyaux P.V.C. pour remplacer les tuyaux de plomb.

H O M M A G E

A

F r a n ç o i s R O M A R Y

+ + + + + + + + + + + + + + + +

A peine le bulletin municipal de décembre 92 bouclé et distribué, que VAL ET CHATILLON apprenait avec stupeur la brutale disparition de Monsieur François ROMARY.

Le 29 décembre 92, dans l'église pleine à craquer, vous avez tous tenu à rendre un dernier hommage à l'homme intègre et droit qu'il a toujours été.

Il est possible que certaines personnes n'aient pas mesuré à sa juste valeur l'énorme place que François ROMARY prenait dans la vie de la commune, et cela jusque dans ces derniers jours, alors en retraite et en retrait de la vie communale.

François ROMARY, avec ses points de vue parfois discutables, c'était quelqu'un d'exceptionnel.

Afin de saluer une dernière fois sa mémoire, je me permets de faire état de l'éloge funèbre que, très ému, j'ai prononcé le 29 décembre 92 en l'église de VAL :

" C'est avec stupéfaction, immédiatement suivie d'une grande et profonde tristesse que la commune de VAL ET CHATILLON, au nom de laquelle je m'exprime, a appris le décès de Monsieur François ROMARY.

Rien, ni dans son comportement, ni dans les dires de ses proches ne nous laissait présager une issue aussi soudaine. Pourtant, il a fallu se rendre à l'évidence : François ROMARY n'était plus.

J'ai personnellement toujours regretté qu'il faille attendre d'aussi pénibles circonstances pour faire l'éloge de quelqu'un que l'on admire et que l'on respecte. En effet, pourquoi toujours attendre que le principal intéressé ne puisse être récepteur du message ? mais peut-être que je me trompe et qu'en matière de réceptivité justement ...

J'évoquerai tout d'abord l'homme musicien complet et éclectique que vous étiez, François, celui qui m'a toujours fasciné par l'aisance avec laquelle vous interprétiez une pièce pour la première fois en lisant instantanément trois portées, main droite, main gauche et pédalier; celui qui, alors que j'étais tout gamin à St SAUVEUR, m'a permis d'utiliser l'harmonium de l'église en me prêtant une méthode, m'initiant ainsi à la musique, une musique qui, tout comme vous, m'a accompagné chaque jour de ma vie. De cela, je vous suis reconnaissant.

Musicien éclectique disais-je, quand on sais que vous avez pu faire partager la difficile technique du tambour que vous maîtrisiez à la perfection. En effet, peu de musiciens sont parvenus à égaler ce niveau d'exécution que vous avez obtenu à force de travail et de rigueur.

La rigueur étant, avec la fidélité, les maîtres mots qui vous ont caractérisé tout au long de votre vie. Rigueur dans l'accomplissement des tâches, fidélité dans vos convictions politiques et religieuses.

J'évoquerai ensuite l'homme d'action, l'homme social, l'élément moteur d'une dynamique associative chère à notre VAL que vous avez été.

Que ce soit en effet au sein de la Paroisse, ou des Gas du Val, ou du Club Vosgien dont vous avez été l'un des membres fondateurs, ou de l'association familiale, et j'en passe, vous avez toujours très fortement marqué vos proches par votre haute valeur intellectuelle et morale, principale composante de votre attachante personnalité. Vous avez ainsi pu animer toutes les associations et insuffler le nécessaire esprit d'équipe. De tout cela, les habitants de Val vous sont reconnaissants.

J'évoquerai enfin l'homme public, impliqué au plus haut niveau dans les affaires de sa commune puisque vous avez été Conseiller municipal de 1971 à 1977, puis Maire de Val de 1977 à 1983. Là aussi, bien sûr, vous avez très fortement marqué de votre empreinte les gens et les choses.

Pour conclure, je ferai état de votre fabuleuse mémoire, celle qui faisait de vous un homme indispensable, incontournable; celle qui a conduit à votre porte un nombre impressionnant de personnes en quête de renseignements ou d'éléments relatifs à la vie de la commune.

Votre disparition cause un immense préjudice à la commune que vous chérissiez.

Chacun savait que VAL ET CHATILLON perdait, hélas, peu à peu sa mémoire. Aujourd'hui, c'est un pan complet de cette mémoire qui vient de s'écrouler. Cependant je sais qu'il nous en restera toujours suffisamment pour pouvoir vous affirmer, François, que la commune de VAL ET CHATILLON ne vous oubliera jamais.

A. G.

D I S S O L U T I O N D E L ' E P C I

L'EPCI, la structure intercommunale qui se voulait rassembler les communes de la Vallée de la Plaine et des cantons de BADONVILLER et CIREY SUR VEZOUZE, n'est plus.

Vingt conseils municipaux sur 24, ont voté sa mort.

Les Quatre communes favorables au maintien de l'EPCI sont ANGOMONT, FENNEVILLER, SAINT MAURICE, et VAL ET CHATILLON.

COMMENT EXPLIQUER UN TEL FIASCO ? (Car c'en est un!)

Il est difficile de tout dire ici. Disons que cet aboutissement est la conjugaison du résultat des cantonales 91 de Badonviller, du manque d'esprit intercommunal de beaucoup d'élus, de certaines pressions politiques, et d'une carence évidente de "meneurs" susceptibles de redresser une situation délicate.

Pouvait-on sauver l'EPCI ? Assurément. Il fallait d'abord remanier son bureau (ce que personne n'a osé faire) et reconsidérer ses limites géographiques. Il est en effet admis par tout le monde aujourd'hui, que les communes de la Vallée de la Plaine (y compris les communes de Meurthe et Moselle: Pierre-Percée Bionville et Raon les Leau) se sentent géographiquement plus proches de Raon l'Etape et qu'il fallait donc compter sans elles.

Il fallait ensuite que les pro-EPCI, s'appuyant sur une politique nouvelle, se mobilisent pour convaincre les plus réticents.

POURQUOI S'AGIT-IL D'UN FIASCO ?

- Parce que c'est un aveu flagrant démontrant notre incapacité à travailler ensemble.

- Parce que sans EPCI, il n'y a plus d'intercommunalité ouverte, c'est-à-dire intercantonale.

- Parce que cette dissolution renvoie tout le monde à la case départ, dans sa commune, dans son canton.

Un seul exemple :

VAL, qui a entre autre un projet de création d'un musée du textile, ne pourra pas faire porter ce dossier par une structure intercommunale permettant un soutien financier, comme BADONVILLER a pu le faire pour sa maison de la Faïence.

- Parce que c'est une erreur monumentale de laisser croire que CIREY SUR VEZOUZE et BADONVILLER s'en tireront tout seuls, séparément (surtout pour Cirey). Mais cantonale oblige.

- Parce que l'on a assisté à une lamentable braderie des acquis de l'EPCI, (Matériels et emplois).

Je pourrais encore allonger la liste, mais à quoi bon.

Par ailleurs, dans l'introduction, j'ai pu dire que les 4 communes minoritaires auraient pourtant pu être majoritaires, ce qui à priori semble paradoxal.

C'est pourtant la triste vérité vécue lors de la réunion du Comité qui avait pour but principal le vote du budget supplémentaire.

Neuf personnes étaient présentes à cette réunion sur les 48 membres que compte l'EPCI. Val ET CHATILLON, seule commune présente parmi les 4 qui ont voté le maintien de l'EPCI, a voté contre le budget supplémentaire qui évidemment, tenait compte de la dissolution. Si les trois communes restantes avaient été présentes nous formions une majorité qui permettrait de ne pas approuver le budget de dissolution. (2 membres par communes).

Si sur le fond, cela ne changeait rien ou presque, cela permettrait de mettre en évidence le fait que la majorité des communes favorables à la dissolution ne sont en définitive pas représentatives puisque pas même intéressées aux problèmes pourtant cruciaux de cette dissolution de l'EPCI.

Le Pays d'Accueil du Donon, structure à vocation touristique qui nous est impérieusement nécessaire car, outre les capitaux qu'elle peut drainer, elle identifie chaque commune adhérente à une image de qualité, présente sensiblement à quelques variantes près - les mêmes symptômes que l'EPCI et risque bien de finir comme lui si personne ne se ressaisit rapidement.

En de telles circonstances, il est difficile de ne pas désespérer en l'homme et en l'avenir de ce pays.

Alain GERARD

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

CLASSEMENT ETABLI PAR LE JURY COMMUNAL

1° CATEGORIE : Maison avec jardin

- 1er : M. et Mme MARCHAL Pierre
2ème : M. et Mme GENELOT Nicolas
3ème : M. et Mme DARDAINE Roland
4ème : M. et Mme ETIENNE Philippe
5ème : M. et Mme DIGNIEL Raymond

2° CATEGORIE : Maison sans jardin

- 1er : Mme PIOT Lucie
2ème : M. et Mme LABOLLE Jean
3ème : M. KHUNNER Denis
4ème : M. et Mme MAIRE Gilbert
5ème : M. et Mme HERY Raymond

Nous renouvelons nos félicitations aux lauréats pour l'effort de fleurissement qu'ils ont entrepris et nous les encourageons bien sûr à le poursuivre.

LE MYTHE DE DON JUAN

La fin du Brême



« Les cerfs commencent à aller au rut environ la mi-septembre, et dure le rut plus de deux mois et tant plus ils sont vieux, et plus ils sont chauds de la biche et mieux aimés : ce qui est au contraire des femmes, qui aiment volontiers mieux les jeunes. »

Jacques du Fouilloux, 1561

Suite pages suivantes ...

T A R I F S L O C A T I O N S A L L E D E S F E T E S

Le Conseil Municipal,
Suite à la rénovation de la salle des fêtes,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE :

- de fixer comme suit les nouveaux tarifs de location de la salle des fêtes à compter du 1er juin 1993

| catégories d'usagers | montant de la location | buvette et cuisine | ensemble | sonorisation |
|------------------------------------|------------------------|--------------------|----------|--------------|
| Associations | | 200 | 400 | 100 |
| Habitants de la commune | | 400 | 800 | 100 |
| Personnes extérieures à la commune | | 800 | 1200 | 100 |

- de facturer aux usagers les consommations de gaz et d'électricité suivant les tarifs en vigueur.

- d'appliquer une caution de 1000 F à verser à la réservation, sachant que le prix de location sera retenu de la caution si une annulation intervient moins de 4 semaines avant la date de réservation.

De tout temps, le brame a fait rêver bien des hommes : quel enviable destin que celui du cerf en cette saison ! Pendant plusieurs semaines, il vit littéralement d'amour et d'eau fraîche... Mieux : avec tout un harem à sa dévotion... La merveille étant qu'il soit toujours en mesure de répondre à la demande : infatigable, il n'a pas sitôt fini qu'il recommence ! Et la merveille des merveilles, c'est que cette faculté hors du commun se développe encore avec l'âge. Oui, décidément, comment ne pas envier les performances amou-

reuses de ce très chaud lapin ? D'origine ancienne, l'expression « bander comme un cerf » traduit sans fard ni pudeur ce vieux mélange d'admiration et de jalousie.

Seulement voilà : il se trouve que je suis voyeur... Du moins, en ce qui concerne le cerf et ses ébats : comment résister à un tel vice, quand on l'a chevillé au corps ? Si bien que chaque année à la même époque, les mêmes démons m'obligent à m'approcher, sur la pointe des pieds, de ces chambres d'amour que sont les placés de brame et à regarder par le trou de la serrure ; et que chaque année, je repars un peu plus... frustré : où sont les orgies promises ? Il ne se passe vraiment pas grand chose et souvent même rien du tout... Où, les belles odalisques, les grandes hétaires et autres créatures de rêve ? On voit surtout de braves et bonnes mères de famille donnant le

sein à leurs nouveau-nés... Et où le Roméo, le Casanova, le Don Juan, le pacha, le sultan, l'étaalon-or aux prouesses de légende ? Quand, par extraordinaire, il daigne passer à l'action, on découvre avec stupeur qu'il est extraordinairement... maladroit !

Une nuit de septembre, à découvert sous le clair de lune, j'ai vu un cerf n'arriver à ses fins qu'au sixième essai ; encore s'agissait-il peut-être, en réalité, du... énième, puisque d'autres avaient pu précéder celui en cours à mon arrivée. Un matin d'octobre, un très grand cerf s'y reprit à huit fois — en un peu plus de deux heures — sous mes yeux : en vain ! L'affaire se terminant par une séparation brutale et deux fuites solitaires, car un photographe sans cervelle venait d'apparaître à mauvais vent. Au total, je ne pense pas avoir jamais assisté à une séance complète — de la première tentative à l'accomplissement

A T T E N T I O N A U C O L P O R T A G E

Plusieurs petits incidents nous incitent à vous mettre en garde contre les démarcheurs de tout poil.

- N'ouvrez pas votre porte trop facilement et à n'importe qui
- Ne vous laissez pas prendre par les sentiments.
- Sachez dire non. Fermement.

Les techniques de démarchage sont généralement plus élaborées qu'on ne le croit et font appel à des notions psychologiques insoupçonnées.

On vous appitoye, on suscite vos sentiments de pitié ou de compassion.

Ou bien on fait diversion : on vous place un drapeau dans la main, une course va passer, on en profite pour vous vendre un paquet ou deux de nougat, on vous presse, on n'a pas de monnaie, on ne vous la rend pas... et la mairie confirme plus tard qu'aucune course n'était programmée ce jour.

Ensuite, peu de recours sont possibles. A moins de déposer une plainte pour abus de confiance, ce qu'on hésite souvent à faire parce qu'on a le désagréable sentiment de "s'être fait avoir" et qu'on aurait peut-être pu l'éviter.

ATTENTION - SOYEZ VIGILENT -

Signalez immédiatement à la mairie, ou mieux à la gendarmerie en composant le 17, tout démarchage qui vous paraîtrait suspect. Si vous estimez avoir été lésé, n'hésitez pas à déposer une plainte.

final. Si j'ai observé sept ou huit saillies véritables, c'est bien le bout du monde... Et ceci, alors même que je ne compte plus le nombre de fois où j'ai vu un cerf « monter » une biche!

Dans les deux cas, la scène surprend toujours par sa brièveté. La différence n'apparaît souvent qu'à la fin : à l'instant de l'éjaculation, le cerf renverse la tête et se cabre, presque vertical, tandis qu'un violent coup de reins lui fait décoller les pieds arrière du sol. Tant pis pour la vulgarité, si elle va dans le sens de l'exactitude : disons que le cerf s'envoie véritablement en l'air! Tandis que la biche est propulsée vers l'avant et libère ainsi la place, où le cerf retombe aussitôt sur ses quatre pattes. Tant que

les choses ne se déroulent pas exactement de cette façon — et notamment, chaque fois que le cerf se retire en reculant — on n'a pas eu affaire à une saillie mais à une simple monte sans conséquence...

Seulement, très peu de gens savent faire la distinction; prenant toutes les montes pour autant de saillies, plus un cerf accumule d'échecs, plus ses « facultés de récupération » les éblouissent! Si bien qu'au bout du compte, le mythe prend des dimensions inversement proportionnelles à la réalité.

La peau de chagrin

L'autre fondement de ce mythe est le nombre astronomique de femelles qu'un seul et même étalon couvrirait à tour de rôle — pour ne pas dire presque à la chaîne : c'est oublier que le harpail ne compte pas que des biches et que celles-ci ne sont pas tout le temps en chaleur...

Quand on examine à la loupe (c'est-à-dire, en l'occurrence, aux jumelles!) les occupants d'une place de brame, que découvre-t-on? D'abord, un certain nombre d'animaux nettement plus petits que les autres : des faons, mâles et femelles, âgés d'environ 4 mois et qui ne lâchent pas d'un mètre leurs mères.

B O N S D E N O E L A U X P E R S O N N E S A G E E S

Contrairement aux autres années, les bons de Noël ont été transmis directement par la perception aux personnes concernées. Le mandat est à percevoir au guichet de la perception de Cirey.

Nous vous joignons ci-dessous le texte qui aurait dû accompagner cet envoi.

Chère Madame,

Cher Monsieur,

C'est avec grand plaisir que le Municipalité vous présente ses vœux de joyeux Noël et de bonne année et vous remet le mandat ci-joint d'une valeur de 90 francs à retirer auprès de la perception de CIREY-SUR-VEZOUZE après apposition de votre signature.

En espérant que ces vœux vous trouveront en bonne santé, elle vous assure, Chère Madame, Cher Monsieur, de ses meilleurs sentiments et son entier dévouement.

La Municipalité.

Ensuite, très souvent, un ou plusieurs daguets en velours : rien ne ressemble plus à des biches que ces daguets-là, aux perches presque toujours plus courtes que les oreilles et dont le maître de place, sachant très bien qu'ils sont inoffensifs tant qu'ils n'auront pas frayé, tolère la présence. Faons et daguets une fois éliminés, restent les biches —, elles mêmes divisées en deux groupes bien différents : celles d'un an, les bichettes, encore adolescentes, identifiables à leur faible taille et à leur physionomie juvénile ; et celles de deux ans et plus, les subadultes et les adultes, mais il faut un œil plus averti pour préciser les tranches d'âge.

On sait qu'il y a égalité des sexes à la naissance et que la rupture des liens familiaux ne se fait pas, sauf exceptions, avant l'âge de trois ans. En additionnant toutes les combinaisons que cela permet, on obtient une « harde de biches » statistique de 35 bêtes. Supposons qu'au début du brame, un grand cerf venu d'ailleurs expulse non seulement les secondes têtes mais 3 des daguets : l'effectif tombe à 28 — mais avec 10 faons et 1 daguet ; ainsi que

4 bichettes, dont il semble à peu près démontré que 2 (suivant les territoires et les années) n'entreront pas en chaleur en temps voulu. Il ne reste ainsi, au total, que 15 femelles à couvrir : la moitié de ce qu'on pourrait croire, à trop admirer le sultan pour détailler son harem !

Ce résultat est assez inattendu pour qu'il faille le vérifier... Examinons alors, parmi tant d'autres du même type, la pyramide de population proposée par l'Office National de la Chasse dans sa brochure sur « Le cerf d'Europe » : nous y trouvons 40 biches et 10 bichettes ; soit, en soustrayant 50 % de celles-ci, 45 femelles susceptibles d'entrer en chaleur. Mais les places de brame accueilleront en plus les 28 faons et 2 ou 3 des 10 daguets de cette population : 80 ou 81 occupants en tout ; et par conséquent là aussi, à peu de choses près, un rapport du simple au double entre la réalité des harpails et leur apparence...

Cette vérité mathématique étant donc acquise, retournons sur le terrain : même dans des massifs où les mâles adultes sont rares, on ne voit jamais

que par exception (de surcroît très temporaire...) des hardes de brame de trente à quarante unités. En revanche, beaucoup n'atteignent même pas la demi-douzaine. Tenter de faire une moyenne est d'autant plus délicat que l'importance de chacune ne cesse de varier, car de nombreux groupes familiaux passent du jour au lendemain de l'une à l'autre. Tout compris, un ordre de grandeur d'une dizaine paraît raisonnable ; toujours en moyenne, il correspond à 5 biches par étalon. Pour ces forçats de l'amour, à quoi vont se résumer les travaux pratiques ?

Les biches ont un cycle de 18 jours, qui commence de plus en plus tôt à mesure qu'elles prennent de l'âge. Il semble que la plupart soient fécondées à leur première ovulation, mais qu'un certain nombre reviennent en chaleur en début de gestation. L'œstrus dure rarement 24 heures : en fin de compte, une harde de brame de dix unités ne doit donc jamais offrir, à son seigneur et maître, que moins de dix journées d'amour par saison !

Suite et fin page 17

VERS UN FUTUR MUSEE DU TEXTILE

A VAL ET CHÂTILLON

On ne le dira jamais assez : la survie et le maintien de nos communes rurales, forestières, passent par leur insertion dans une politique touristique qui semble être - pourquoi pas - la seule voie à exploiter.

Val et Châtillon a vécue et s'est développée pendant un siècle et demi grâce à l'industrie du textiles, laquelle a fait vivre plusieurs générations de Renards, mais aussi de Loups, de Gueulottes et de bien d'autres dont les noms ne me sont pas connus.

Après que les bâtiments des usines furent vidés de leurs machines et livrés aux pilleurs et aux vandales pendant près de 10 ans, nous avons dû, mais vous le savez, en raser les 4/5.

Il reste aujourd'hui le bâtiment central de la Cotonnière Lorraine réhabilité, qui constitue (c'était l'objectif du Conseil Municipal) le témoignage des activités passées. Mais cela ne suffit pas.

Il serait bon en effet de pouvoir y exposer un exemplaire de chaque machine qui intervenait dans le cycle du traitement du coton (corde, étirage, banc broche, continu, etc...) et pouvoir faire fonctionner en bout de chaîne 1 ou 2 métiers à tisser pour une production artisanale, à la demande du visiteur (l'idée est de Monsieur Gilbert DUHAUT).

De plus, le projet s'intégrerait parfaitement dans un circuit touristique ayant pour origine Blâmont, via Cirey sur Vezouze, Val et Châtillon, Saint Sauveur, Angomont etc..., et pour aboutissement l'Opéra de Lunès, en passant bien sûr par le musée de la faïence de Badonviller.

Mais voilà, il faut aujourd'hui aller bien loin et dépenser beaucoup d'énergie pour tenter de récupérer ce que nous avons sous la main, il n'y a pas si longtemps. Faut-il pour cela ne pas le faire ?

Après une période d'investigations et plusieurs visites en Alsace et dans les Vosges, nous sommes en mesure d'avancer qu'il est possible de créer ce musée. Certaines machines sont

récupérables gratuitement. Reste à régler les problèmes du démontage sur place et le coût du transport. Ce dernier ne devrait pas occasionner des frais démesurés par rapport à l'impact de l'objectif, s'il est réalisé.

Par contre ce projet nécessite la mobilisation de beaucoup de bonnes volontés.

J'en appelle donc à tous les nostalgiques du textile, et aux autres, afin de venir grossir les rangs du premier groupe qui s'est déjà formé (le Conseil Municipal, Messieurs DUHAULT, MASSON, CLAUDE, DEBS).

Pour l'anecdote :

Dans le cadre de nos recherches, nous sommes allés visiter les filatures et tissages GEORGES au THILLOT. Comment vous décrire la sensation éprouvée lorsque subitement on se retrouve dans une salle de tissage où les battements des métiers et l'odeur du coton vous replongent d'un seul coup d'un seul 20 ans en arrière ?

Nostalgie vous dis-je ?

Une saison qui durera en général un mois, puisque la majorité des premiers et des seconds œstrus se déclenchent entre le 15-20 septembre et le 15-20 octobre. Mais les vieilles biches peuvent avoir jusqu'à un cycle d'avance (ce qui explique ces raires sporadiques et clairsemés qu'on entend parfois dès la fin août), et les bichettes en ont toujours au moins un de retard : dans des cas extrêmes mettant en jeu quatre cycles consécutifs, ces huit ou neuf misérables journées d'amour s'étaleront donc bien sur les « plus de deux mois » qu'annonçait, de manière à première vue surprenante, Jacques du Fouilloux... Quant à ce qu'on appelle les « queues de brame », elles sont dues à des biches revenant en chaleur (justqu'en mars s'il le faut) parce qu'elles n'ont pas été fécondées auparavant. A croire que certains cerfs le font exprès, pour faire durer leur maigre plaisir !

L'état de manque

Ainsi, la réflexion recoupe parfaitement les données de l'observation : plus de deux fois sur trois, il n'y a pas grand chose à voir par le trou de la serrure des places de brame. Sinon (et c'est déjà une chance...) quelques montes — simples simulacres qui se pratiquent d'ailleurs non seulement de mâles à femelles mais dans tous les sens : femelles sur mâles, femelles entre elles, mâles entre eux. Jamais mise en évidence, me semble-t'il, à ce jour, la raison en est désormais tout à fait claire : plus de deux fois sur trois, aucune biche n'est en chaleur. Ce qui empêche les cerfs de dormir n'est donc pas la succession ininterrompue d'exploits amoureux qu'on leur prête; c'est au contraire, le plus souvent, l'attente d'une occasion d'autant plus désirée qu'elle est plus rare :

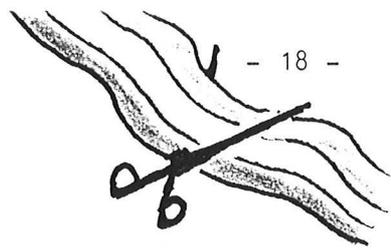
pas question, à la minute où elle se présentera, de ne pas être le premier à la saisir! D'où cette tension permanente, cet état de veille épuisant... D'où aussi, sans doute, cette insigne maladresse au moment-cléf : qui trop se hâte mal étreint! Et d'où enfin, peut-être, l'explication d'une des scènes les plus extraordinaires qu'il m'ait été donné de contempler : un huit cors de seconde ou troisième tête montant une biche indifférente... sous les yeux du maître de place, lequel, loin d'intervenir pour y mettre fin, regardait le spectacle d'un air intéressé... en s'adonnant au plaisir solitaire! Malgré les onze autres « biches » (dont un daguet en veulours) qui viandaient autour de lui, ce grand cerf portant douze ne pouvait trouver rien de mieux pour tromper sa faim... Don Juan, lui aussi, n'était plus qu'un voyeur!

F. du Boisrouvray

Façon de voir l'avenir!
Deux tristes sires viennent tout juste d'être condamnés et mis dans leur cellule.
-Moi j'ai écopé d'une peine de 20 ans. Et toi?
-Moi, le juge m'a donné 10 ans.
-Alors, prends le lit près de la porte car tu vas sortir le premier!

Faut-il en rire?
Un non voyant traverse un passage clôté avec son chien. Une auto pile à 10 cm de lui.
-Mais enfin, hurle l'automobiliste, vous êtes fou! Votre chien a failli vous faire écraser et vous lui donnez un morceau de sucre!
-Non, non je cherche sa gueule pour repérer le bon côté pour lui flanquer un coup de pied au c...

Mon 1er est une rondelle de saucisson dans un boomerang. Mon 2ème est la même chose. Idem pour mon 4ème, mon 5ème et mon 6ème.
Mon tout est une saison :c'est le Printemps, car...les six rondelles sont de retour.



SALLE DES FETES

Construite en 1929, la salle des fêtes vient enfin de subir son indispensable et très attendue transformation.

Que l'on se rappelle les poêles à bois (merci le Coco), les toilettes rustiques aux traînées vertes, la cuisine exigüe, etc...

Ces travaux, longs à démarrer, (et tout aussi long à terminer) permettent enfin une utilisation plus confortable depuis juin 93.

Même s'il subsiste encore certains petits problèmes (le plus navrant étant celui de chauffage qui semble en bonne voie de résolution), beaucoup ont déjà pu apprécier les nouvelles installations.

Val-et-Châtillon : la salle des fêtes inaugurée !

Dimanche matin, la population du village avait envahi la salle des fêtes devenue socio-culturelle et sportive pour mieux témoigner de son passé.

Construite en 1929, la salle des fêtes n'avait jamais fait l'objet de travaux importants depuis cette date et de graves lacunes avaient vu le jour. Au fil des ans, des travaux devenaient nécessaires ou alors c'était la fermeture au public. Le maire, Alain Gérard, et son conseil municipal avaient décidé, devant l'importance que représentait ce lieu pour la population et surtout pour les associations locales, de régénérer en quelque sorte l'édifice. Sous le regard et les crayons de Pascal Gérard, architecte, les travaux de rénovation commencés il y a quatre mois avec le concours des artisans locaux ont permis cette transformation et ce mariage avec le parc naturel qui

avait remplacé les huit hectares de friches des anciennes usines de tissage.

L'extension du bâtiment permet de voir à travers sa baie vitrée l'amphithéâtre et l'espace paysager où il y a quelques années mille ouvriers travaillaient sur ce site aujourd'hui disparu. Jean-François Treffel, sous-préfet, François Guillaume député, les conseillers généraux, les maires ont reconnu le bon sens de l'opération qui aura coûté 2.500.000 F dont une partie subventionnée par le conseil général. Un chauffage neuf au gaz a été installé ainsi qu'une cuisine moderne, les plans intérieurs avaient été dessinés avec un clin d'oeil sur ce

qui était existant afin de laisser l'originalité de l'immeuble respectée. Les élus, maire en tête, espèrent que le site de Val-et-Châtillon donnera une image touristique qui tournée vers l'avenir devra être impérativement canalisée et exploitée comme le fait actuellement Alain Bastien-Thiry, l'enfant d'Angomont, créateur de l'Opéra de Lunès présent parmi les invités aux côtés de Michel Marsal, président du SIVU du Spectacle du pays de Badonviller.

Ils ont dit :

Jean-François Treffel, sous-préfet: « Les élus auront toujours une écoute aux problèmes de sécu-

rité à la Préfecture. C'est bien aussi d'avoir insisté sur la préservation de l'ancienne façade. »

François Guillaume, député: « La RN4 à double voie sera terminée en l'an 2.000. De Phalsbourg aux extrémités de la Lorraine, ce sera l'artère qui permettra d'irriguer les villages en profondeur. »

Bernard Martin, conseiller général: « Depuis 1989, cent trente communes ont créé ou aménagé une salle communau-

taire. Il faut maintenir dans une ville ou un village un lieu de vie, de rencontres. »

Raymond Weymeskirch, conseiller général: « Je suis heureux pour les habitants de Val-et-Châtillon que ces friches soient transformées par la volonté de tous. Cette salle aujourd'hui est ouverte sur l'extérieur, ce sera un lieu attractif. Il faut faire connaître aux gens de l'extérieur la qualité des paysages et celle des hommes. »



Beaucoup de monde pour cette prise des lieux



Le ruban enfin coupé

ZONE ARTISANALE

La première semaine d'octobre de cette année a vu l'installation du secteur polyester de la société EREVOS s'installer dans les bâtiments SUD renovés de la Zone Artisanale.

L'opportunité du "Plan LAIGNEL" qui a fait suite à la démission massive des maires début 92, a permis une réalisation intéressante pour un coût financier non moins intéressant (78 % de subvention !).

Gageons que l'entreprise trouvera dans ces locaux de quoi stimuler et développer son activité.

Val-et-Châtillon inaugure sa zone artisanale

En inaugurant aussi la SA Erevos, la commune tourne le dos à son déclin.

Ils ont dit

François Guillaume, député: « Vous avez réussi votre conversion, vous avez fait retrouver à cette région un espoir en faisant disparaître cette friche industrielle. C'est un témoignage et c'est la seule chance du secteur rural. »

Jean-François Treffel: « Une réunion s'est déroulée le 5 mai dans le cadre de la solidarité, les négociations sur la nationale 4 et la 59, un financement sera inscrit dans les contrats. Mais il faut croire aux structures inter-communales. »

Bernard Martin, conseiller général: « Nous vivons une dévitalisation totale du secteur Cirey, Badonviller, Blâmont. Toutes les fermes d'usines le prouvent, il faut assurer la pérennité des entreprises actives. Dans notre frêle barque, nous traversons une tempête, il faut que nous ramions tous en même temps. »

Raymond Weymeskirch, conseiller général: « Il faut que les cantons se donnent la main, c'est l'enjeu de la nouvelle décennie, c'est la survie des trois cantons, des gens ont cru à ce projet, ils ont pensé que ça ne pouvait pas rester un cœur mort. Le musée du textile peut faire peur, mais tous les grands projets font peur. A Val-et-Châtillon, on a tourné le dos au déclin ! »

«Lorsqu'en 1986 le conseil municipal s'est attaqué au projet de réhabilitation de l'ancienne cotonnerie fermée depuis 1978, nous savions que personne ne voulait le faire à notre place !» Alain Gérard, le maire de Val-et-Châtillon, a résumé dans sa première phase de discours les débuts difficiles et les obstacles qui ont jalonné la réalisation de la zone artisanale, mais reconnaît l'apport financier des collectivités:

«L'Etat, le conseil régional, le conseil général et l'EPCI nous ont beaucoup aidés, puisque nous avons obtenu 78 % de subventions.»

La commune, qui disposait des cinq hectares de friches industrielles provenant de l'ancienne cotonnerie lorraine, a pu ainsi offrir un espace à la société Erevos spécialisée au départ dans l'électronique, mais qui a créé une nouvelle bran-

che de fabrication de containers étanches, résistants aux chocs, par moulage de polyester de fibres de verre.

Trente emplois maintenus

Une trentaine d'emplois sont ainsi maintenus sur le site. Michel Hugot, le PDG de la SA Erevos, a donc inauguré vendredi soir son entreprise toute neuve en présence du maire Alain Gérard, de François Guillaume député, Jean-François Treffel sous-préfet, Bernard Martin conseiller général de Badonviller, Raymond Weymeskirch conseiller général de Cirey-sur-Vezouze.

Michel Hugot a montré les postes de travail aux personnalités et a répondu aux questions relatives à l'écologie.

Pour des problèmes pratiques et financiers, la société Erevos a quitté Petitmont

pour s'implanter à Val-et-Châtillon, ce projet entrant dans le cadre du programme de redéveloppement des trois cantons de Blâmont, Badonviller et Cirey-sur-Vezouze, annoncé par M. Laignel en février 92. Il s'inscrit également dans la politique de développement économique du Sud-Est lunévillois.

Le coût des travaux de réhabilitation est de 2 MF répartis comme suit: Etat (au titre du FIDAR) 1.000.000 F; région (projets individuels de développement) 250.000 F; EPCI 120.000 F; commune (maître d'ouvrage du projet) 430.000 F; conseil général 200.000 F.

Alain Gérard reste quand même pessimiste quand il déclare «il y a peu de chances que d'autres entreprises viennent ici... C'est pourquoi il faut que les collectivités locales favorisent celles qui sont déjà implantées.»



La visite de l'usine autour des employés.

VOIE COMMUNALE DE

CIREY A CHATILLON

Combien de fois vous a-t-on entretenu du problème des chemins ?

Il n'est pourtant pas inutile d'y revenir.

Dans une commune (rurale), il faut distinguer 2 types de chemin.

1) Le Chemin rural, qui n'a pas fait l'objet d'un classement, lequel a un statut de domaine privé bien qu'il appartienne à la commune et qu'il soit affecté à l'usage du public.

2) La voie communale, qui a fait l'objet d'un classement, et qui, elle a un statut domaine public.

En matière de préservation de chemin, le statut privé ou public est d'une importance capitale.

En droit français, le domaine privé est prescriptible et aliénable. Prescriptible veut dire que la propriété se perd ou s'acquiert par période de 30 ans.

Aliénable veut dire que la propriété peut se vendre ou s'acheter.

Le domaine public est, lui, imprescriptible et inaliénable.

On voit tout de suite la différence fondamentale et l'intérêt qu'il peut y avoir à classer certains chemins ruraux dans la voirie communale.

C'est ce qu'à fait, par délibération en date du 23 octobre 1992, le Conseil Municipal de VAL ET CHATILLON, à propos du chemin rural de CIREY à CHATILLON. Pourquoi l'a-t-il fait ? Pour sauvegarder l'intérêt général. Parce que la recrudescence de barrières et de pancartes aurait fini par obstruer complètement l'accès à la Vallée de Châtillon (dont la commune tire pourtant la moitié de son nom!).

Cependant, nous vous avons informé l'année dernière que M. ANDRE avait saisi le Tribunal Administratif, à l'effet de faire annuler la délibération précitée qu'il contestait. Cette attitude n'est-elle pas la preuve que nos craintes étaient fondées ?

Mais le Tribunal Administratif ne s'y est pas trompé et a, par jugement du 23 novembre 1993, rejeté la requête de M. ANDRE et confirmé la légalité de la délibération.

Le chemin de CIREY à CHATILLON est donc bien maintenant une voie communale.

Qu'on se le dise.

C O N C O U R S S Y M B I O S E

Par délibération en date du 19 mars, le Conseil Municipal décidait de lancer un concours faisant appel au talent de nos artistes locaux en partenariat avec l'association SYMBIOSE de Cirey.

Cette association, présidée par Denis HAGUENAUER, était le partenaire idéal puisque beaucoup de talents locaux avaient déjà pu s'exprimer par le biais d'expositions réussies où les nombreux visiteurs n'avaient pas manqué d'admirer et d'apprécier la diversité et la qualité des oeuvres exposées.

Ce concours avait un double but :

- 1) Promouvoir et renforcer les rangs d'une association culturelle locale qu'il faut encourager,
- 2) Obtenir une oeuvre originale qui, après aggrandissement servirait de panneaux d'accueil touristique à placer aux entrées de la commune.

Si le premier point n'a semble-t-il pas atteint son objectif (pour des raisons indéterminées mais qu'il serait peut-être intéressant d'analyser), le deuxième point a mis le jury devant un choix difficile tant les oeuvres présentées, diverses de part la technique utilisée, étaient de grande qualité.

Le choix s'est finalement porté vers un tableau qui s'est avéré être réalisé par Denis HAGUENAUER lui-même.

Précisons si besoin est, que le jury jugeait des oeuvres anonymes dont la signature était cachée.

L'inauguration de la mise en place de ces panneaux et la remise du prix au gagnant qui n'a pu se faire cette année pour des raisons de calendriers et de conditions atmosphériques, est prévue pour le printemps 94.

Merci aux participants et félicitations au gagnant.

T R A V A U X A L' E C O L E

Les bâtiments de l'école primaire, de construction plus récente que la salle des fêtes mais tout aussi vétustes sur le plan de la sécurité que cette dernière, ont subi en août dernier d'importants travaux de mise aux normes électriques.

Ainsi, l'installation complète a été revue, les prises de courant équipées de l'obligatoire prise de terre, les différents circuits pourvus d'une protection différentielle, etc...

Parallèlement, l'ancienne clôture de la cour de récréation, trop basse et qui présentait de nombreux points dangereux (attaches en fil de fer) a été remplacée par un matériau adapté et offrant toutes les garanties de sécurité.

Cette première tranche de travaux sera suivie d'une deuxième courant 94, afin de changer toutes les baies vitrées, qui ont mal vieilles

Les peintures des salles de classe seront réalisées à l'issue de ces travaux.

D E P A R T D E J O E L B R A U L T

Joël BRAULT, receveur de la Poste de juillet 88 à mai 93 nous a quitté pour d'autres cieux.

Il s'est si bien adapté à la population et au monde associatif qu'il en était devenu un personnage clé.

Aussi, lors de son pot de départ à la mairie, en présence d'une imposante foule d'amis, beaucoup ont pu faire part de leurs regrets de voir s'éloigner un responsable dynamique pour les uns, un camarade pour les autres.

Nous pensons intéressant de vous communiquer le poème dont il nous avait gratifié à l'occasion de cette cérémonie de départ.

Nous souhaitons à Joël BRAULT, à son épouse et à ses enfants nos meilleurs vœux de réussite dans leur nouvelle résidence d'emploi.

"Venus de notre douceur angevine à Val nous sommes arrivés
Il y a cinq ans déjà au début de l'été
Du climat rude on nous avait prévenu
Ce sont des hivers cléments que nous avons connus.
De la Lorraine aux usines à grandes cheminées on nous avait parlé
C'est un paysage verdoyant de forêts que nous avons trouvé
Des Lorrains, de leur caractère froid on nous avait conté
C'est de parler franc qu'ils savent discuter
Mais lorsqu'ils vous ont bien accepté
C'est un accueil chaleureux qu'ils savent vous réserver.

C'est à la Poste que j'ai exercé mon métier
Des gens de tous âges et toutes qualités j'y ai rencontré
Mais tous, de confiance, ils m'ont témoigné
et ceci je ne peux l'oublier.
A cette promotion j'aimerais associer
Mme Charolet et mon épouse mes seules employées
Car ensemble nous avons œuvré de concert
Pour promouvoir l'administration que l'on sert.

Footballeur dans l'âme la JS VAL m'a accueilli dans ses rangs
De joueur je me suis retrouvé Président
Si la jeunesse sportive a pris beaucoup de mon temps
Même parfois si cela paraissait fatigant
en échange elle m'a procuré d'excellents moments
de "Sorcière aux Dents Vertes" aux jeux de la St Jean.

Dans les autres associations nous avons été conviés
C'est avec enchantement que nous avons participé.
Mr le Maire, Mesdames et Messieurs les conseillers
de très bons rapports nous avons eu pendant ces années
Que ce soit à la mairie, à la Poste ou dans les différentes sociétés
Une fois encore nous ne pouvons que vous remercier
En particulier dans l'aménagement de notre appartement
De deux chambres en supplément.
Au personnel communal nous manifestons notre gratitude
Pour les services rendus en multitude.

Aux collègues qui, à mes débuts, m'ont apporté leurs connaissances
Je leur exprime aujourd'hui ma reconnaissance.

A Val et Châtillon nous nous sommes bien plus
Nous ne regrettons pas d'y être venus
Heureux nous y avons vécu
Mais le choix de la carrière professionnelle à prévalu.
De Normandie nous saurons vanter les vertus de notre village
De toutes façons nous comptons bien y revenir en pèlerinage
Car des amis nous laisseront
C'est avec plaisir que nous les retrouverons.

*C'est le coeur triste que l'on vous quitte
après avoir apprécié notre séjour dans votre site.
Notre courte vie passée chez les renards
Aura marqué une page de notre histoire.
Vos visages resteront à jamais gravés dans nos mémoires
C'est pourquoi nous ne vous disons pas adieu mais au revoir.*

*Si un jour vous empruntez la nationale de Rouen à Paris
Vous y trouverez une bourgade que s'appelle Ecours
N'oubliez pas de vous y arrêter
Car chez le postier vous y serez invité
Pour y déguster un vieux calva
Car, les normands, la mirabelle ne connaissent pas.*

Joël BRAULT

BIENVENUE AU NOUVEAU RECEVEUR

DE LA POSTE

VAL-ET-CHATILLON

Un nouveau receveur des postes

Philippe Lombard vient d'être nommé receveur au bureau de poste en remplacement de M. Brault muté à Ecours dans l'Eure.

M. Lombard, originaire de la région de Toul, est marié et père de deux enfants. Il a commencé sa carrière de postier en 1978, à Toul, en tant que contrôleur, puis à Trèves en Allemagne, à la poste aux Armées, de 1984 à 1991. Il a assumé son premier poste de receveur à Oltingue, dans le Haut-Rhin, de 1991 jusqu'à sa nomination dans la commune.

M. Lombard, qui officie à Val-et-Chatillon depuis le 1er novembre, effectuera les mêmes prestations qu'auparavant en assurant un rôle de conseil et de placement.

Amateur de football, M. Lombard est adhérent à la JS Val-et-Chatillon, Mme Lombard a pu faire connaissance avec les

membres du club-couture. Nous souhaitons pleine réussite à M. Lombard dans ses nouvelles fonctions.



Philippe Lombard et son épouse.

OPERA DE LUNES

Au début de l'année 93, nous avons été contactés par voie de presse pour participer à une réunion informative qui avait pour but une aventure nouvelle pour nous tous, pleine d'espoir et de découvertes. C'était : L'OPERA DE LUNES.

Une bonne trentaine de personnes du village à répondu à cet appel, qui comme couturières, qui comme ouvriers de chantier, qui comme décorateurs et enfin comme figurants.

Notre but est de vous parler de notre expérience fantastique.

Nous avons rencontré des gens nouveaux, hors du contexte lorrain, en particulier Joël CHALUDE qui nous a appris, avec beaucoup de patience, d'humour et gentillesse tous nos pas de danse, nos défilés, et nous a fait comprendre que nous ne faisons pas cela comme partie de rigolade, mais qui nous a demandé beaucoup de discipline et de rigueur. Il était encadré pour cela du musicien Alain Schneider et du metteur en scène Alain BASTIEN-THIRY.



Voici en quelques lignes les impressions de quelques participants :

"Un soir du 17 février 1993, une réunion m'a fait connaître Monsieur Alain BASTIEN-THIRY qui procédait au recrutement de figurants.

Le 9 avril 1993, je me suis engagé dans l'aventure sans arrière-pensée, et j'ai collaboré à un spectacle inédit, où j'ai vécu une expérience originale d'esprit d'équipe, de bonne ambiance et d'amitié.

Deux mois et demi se sont écoulés depuis la fin du spectacle 1993.

Dès le premier trimestre 1994, les répétitions reprendront vie pour la nouvelle saison, au côté du réalisateur Alain notre ami à tous.

A bientôt!"

Olivier GRANDJEAN

"Cette année, le club de couture a eu la chance de participer à L'Opéra de Lures.

Certes, c'est avec angoisse et incertitude que toutes les couturières se sont lancées dans l'aventure.

Les jours et les semaines passés ensemble sont devenus des moments de joie et de plaisir. Malheureusement nous avons dû nous séparer pour laisser place au spectacle.

Et le soir de la générale, c'est avec de la fierté que nous avons reconnu sur la scène nos amis... Ces amis qui portaient devant près de quatre mille personnes nos réalisations."

Françoise ETIENNE

"C'est fantastique de vivre cette grande aventure dans le monde du spectacle où nous sommes tous à égalité sans aucune différence entre nous les artistes en herbe et les professionnels il y a vraiment une bonne ambiance.

Dès les portes du site franchies, je ne pense plus qu'à donner le meilleur de moi-même afin de ne pas décevoir le public qui attend beaucoup de nous!"

Monique THOMAS

"En oubliant les soucis du chômage, cette aventure m'a redonné le goût du travail. Je me sentais utile dans un environnement nouveau avec un esprit de groupe que l'on ne trouve pas en usine. J'ai appris de nouvelles techniques et je l'ai concrétisées sur le terrain. Un contact et une chaleur humaine inoubliables."

Joël BURGUN

La vie a refleurì
A Val et Châtillon
Dans des coeurs convertis
Après maintes répétitions
Ce qui était un rêve
Est devenu réalité
Sans aucune trêve
Mais avec spontanéité

Pour moi chez de coulisse
Ce fut une riche expérience
Faire que chacun puisse
Vivre dans une chaude ambiance
Vive l'Opéra de Lunes 1994.

Marie-Thérèse BIETRY

"L'Opéra de Lunes, nous a permis : de passer d'agréables week-ends avec notre famille, d'apprendre à se connaître mieux et à se faire beaucoup d'amis dans les villages voisins. En quelques mots : C'était vraiment SUPER !!! Venez nombreux cette année !"

Sabrina BLAISE



"Cet été beaucoup d'entre nous ne partaient pas en vacances et ce spectacle nous a permis malgré tout de nous évader. Arrivaient vendredi et samedi, nous redevenions des enfants par la magie du rêve, de la joie de faire quelque chose de nouveau, d'inhabituel, dans un esprit de totale égalité.

Nous avons beaucoup ri, beaucoup travaillé aussi et surtout, depuis dans le village se crée une nouvelle atmosphère, quand nous nous rencontrons quelquefois, nous ne sommes plus des anonymes les uns envers les autres et les saluts sont beaucoup plus chaleureux. Nous espérons bien recommencer et surtout convaincre d'autres personnes de nous suivre. C'est quelque chose qu'il faut faire au moins une fois dans sa vie.

Ensemble, sortons de nos ornières et de notre train-train.

En attendant la prochaine saison, toute la courtoise 3 (car tel était notre nom de scène) vous présente ses meilleurs voeux de prospérité, de bonne santé et beaucoup de bonheur pour l'année 1994."

Michel et Muriel LAMBOUR

Opéra de Lunes : Et tout refleurira !

Dernière représentation pour «L'Opéra de Lunes»... La prochaine saison s'annonce déjà !



Evocation des moments difficiles pour la Lorraine déchirée.

Tous les contes de fées commencent par «Il était une fois...» et se terminent par «Ils se marièrent et eurent beaucoup d'enfants». Celui d'Alain-Bastien Thiry débute de la même façon, mais ne s'arrête pas. «Tout refleurira» et il y aura, avant la reprise de la prochaine saison, des mariages et des bébés «Opéra de Lunes».

Des nouvelles émouvantes, que l'auteur de l'Odyssée lorraine a confiées sur le ton de la confiance aux milliers de spectateurs venus assister à la dernière représentation.

Joie intense, tristesse amère... des sentiments qui ont explosé en même temps que le feu d'artifice.

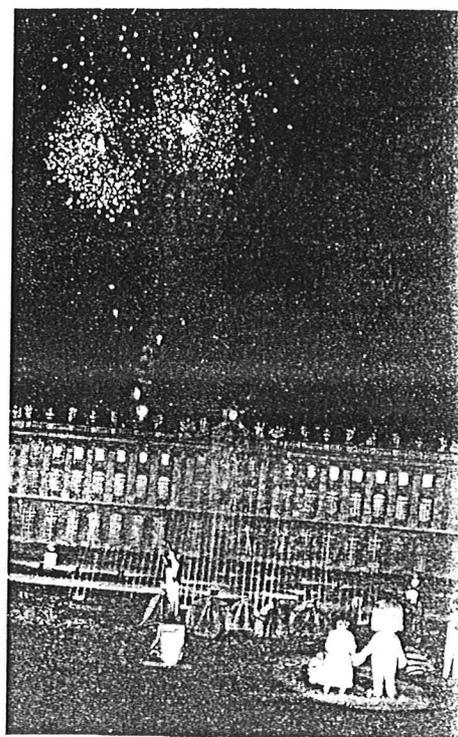
La fête

Un final grandiose, pour une Lorraine qui se relève de ses souffrances et qui a déjà fait les premiers pas annonciateurs du renouveau.

Tout le monde s'est levé, applaudissant, acclamant tous ceux qui ont apporté l'espoir. Ils étaient 400 à entourer Alain-Bastien Thiry, son copain le musicien, Alain Schneider, la danseuse Valérie Lamielle et Juju, le fidèle pantin qui réalise tous les rêves, à condition d'y croire très fort... et on y croit très fort. Les «pères» de «L'Opéra de Lunes», après avoir été portés en triomphe, ont été baptisés par les jets d'eau, dans une ambiance bon enfant, sous le regard amusé des spectateurs.

Certains portaient, se jurant bien de revenir l'an prochain pour se gargariser des nouveautés qui se profilent, d'autres s'aventuraient sur l'immense scène de plein air, se faisant photographier dans les bras de Juju. «Maintenant on s'en va, on va faire la fête», a prononcé tristement Alain-Bastien Thiry.

Isabelle SANTI



Un final à la hauteur des espoirs de «Juju», le pantin et de toute troupe du spectacle.

Photos Robert MESSNER



La cote était au plus haut pour «Juju», la marionnette

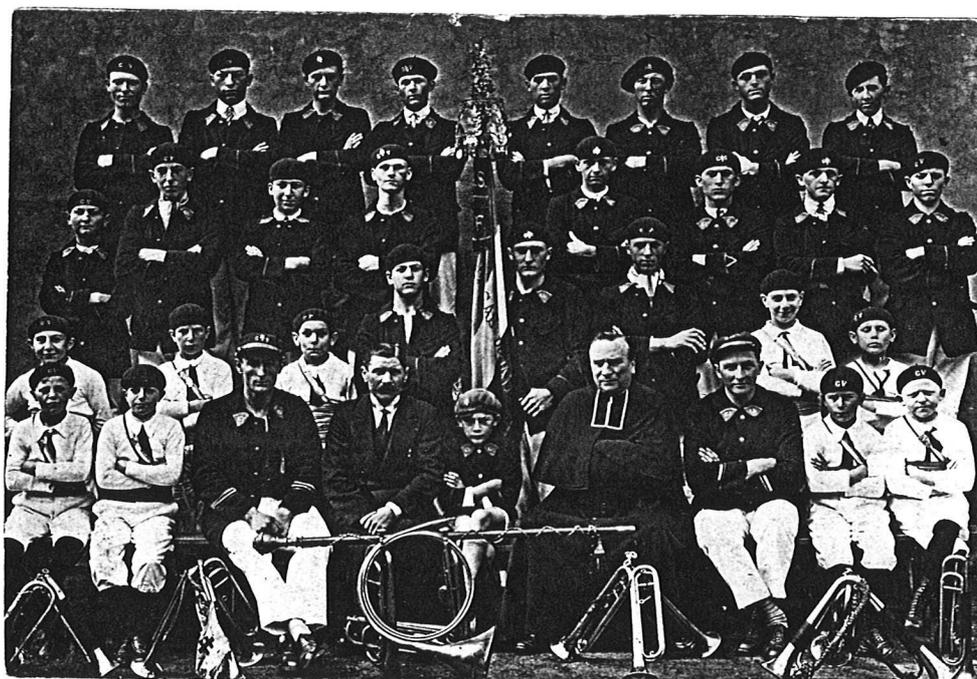


Spectacle touchant lorsque le public voulait témoigner sa joie envers la troupe et les figurants de l'opéra.

LA VIE DES SOCIETES

— — —





SOUVENIR

Les Gas du Val
en 1928

LES GARS DU VAL CROSS

L'événement de la saison, la création des "GARS DU VAL CROSS", lors de la réunion constitutive du 13 février 1993, association régie par la loi de 1901, parue au Journal Officiel du 14 avril 1993, en remplacement du GAS DU VAL-CROSS, dissous.

Pierre CAYET avec Michel OBELTZ et Gilbert DURAND continuent à assurer les deux entraînements hebdomadaires du MERCREDI 13H 15 - 13H45 et du SAMEDI 13H 30-14H, ainsi que les entraînements en soirée la semaine précédant les compétitions. De nouveaux bénévoles seraient les bienvenus.

L'année 1993, ont couru pour nos couleurs six adultes (dont 3 ont participé à toutes les sorties), 4 adolescents, 6 pré-adolescents, 14 enfants et 7 poussinets ce qui constitue un effectif équivalent à celui de 1992. Seize sorties ont eu lieu durant la saison, surtout en Meurthe-et-Moselle, dont neuf en autocar, qui sont couvertes par la subvention municipale. Les membres du bureau remercient la municipalité pour l'effort important consenti, sans lequel ces sorties ne pourraient pas être envisagées.

Cette année une participation plus importante aux courses de Moselle et Bas-Rhin est prévue. Le club est particulièrement bien placé dans le classement annuel du trophée sport-loisirs, une bonne part des enfants étant classés dans les premiers de leurs catégories.

L'organisation du 9ème Grand Cross de la Forêt, le 13 juin 1993, a permis de réunir seulement 165 coureurs, à cause de la mauvaise météo matinale, qui a découragé nombre de citadins de l'agglomération nancéienne.

Le club a organisé trois courses de cross à Pexonne, lors de l'animation "VILLAGE EN FETE" du 27 juin 1993.



Le 10ème, GRAND CROSS DE LA FORET, est fixé au 12 juin 1994

La vente des calendriers et le reliquat de la campagne pin's a permis un bénéfice substantiel qui sera peut-être moins important cette année, malgré l'aide de deux annonceurs.

L'achat d'une friteuse a été effectué cette année. Elle permettra d'agréments nos menus et de satisfaire beaucoup de demandes de coureurs lors des Cross de la Forêt.

UN GRAND MERCI A TOUS, qui réservez un si bon accueil à nos vendeurs de calendriers.

VENEZ NOMBREUX LE 12 JUIN 1994 POUR LE 10EME GRAND CROSS DE LA FORET.

Le Vice-Président :

Monsieur Gilbert DURAND

AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS

=====

Cette année 93 à été marquée par le décès accidentel de Bruno Mazin, sapeur pompier, le 12/07/1989. Sa disparition nous a tous affectés. A sa famille, à ses proches, nous renouvelons nos condoléances. Voici l'hiver qui arrive précocement. Méfiez-vous des feux de cheminée. Sachez, que suite à un sinistre dû à l'un de ceux-ci, votre assurance serait en droit de vous demander un certificat ou une facture de ramonage. Si vous ne pouvez présenter l'un des deux, vous pourriez avoir certains problèmes de remboursement. Nous vous remercions de l'accueil chaleureux que vous nous avez réservé lors de la vente de nos calendriers. Passez de bonnes fêtes de fin d'année Joyeux Noël et bonne et heureuse année.

Le Chef de Corps

CHAROLET Daniel

ASSOCIATION DES MUTILES COMBATTANTS
ET VICTIMES DE GUERRE DE MEURTHE ET MOSELLE

SECTION DE VAL ET CHATILLON

SITUATION DES EFFECTIFS AU 30/11/93 : en léger recul.

- Au 31/12/91 nous comptons : 57 adhérents (es)
- Au 31/12/92 nous comptons : 53 adhérents (es)
- Au 31/12/93 nous compterons: 52 adhérents (es)

COMPOSITION DU COMITE ACTUEL, après élections de l'Assemblée Générale du SAMEDI 13 MARS 1993.

- | | | | | |
|---|----------------|--------------------|---------------------|---------------------|
| - | PRESIDENT | HERY Raymond | PORTE-DRAPEAU 39/45 | PIERRE Paul |
| - | VICE PRESIDENT | BESNARD Louis | PORTE-DRAPEAU FFI | NOEL Pierre |
| - | SECRETAIRE | SOMMIER Pierre | ANIMATEUR | DAL MARTELLO Roland |
| - | TRESORIER | GUENAIRE Henri | ANIMATEUR | CLAUDE André |
| - | TRESORIER-ADJ. | GRANDCLAIRE Pierre | ASSESSEUR | BERTRAND Antoine |
| - | | | ASSESSEUR | MERCIER Robert |

ACTIVITES DE LA SECTION

DIMANCHE 10 JANVIER 93, à 14 heures, Salle des fêtes de VAL, 110 convives étaient rassemblés pour la désormais traditionnelle fête dite "GALETTE DES ROIS", avec présentation des voeux aux autorités, aux Anciens Combattants et à leurs nombreux Amis. Désignés par le sort, le camarade Pierre NOEL et Madame STRUB Henriette régnèrent sur l'assemblée en grande tenue d'apparat pour la plus grande joie de leurs sujets.

MARDI 12 JANVIER 93, visite du Président accompagné de son épouse aux camarades hospitalisés, en maison de retraite, ou malade à domicile, remise d'un petit colis de douceurs.

SAMEDI 13 MARS 1993, Assemblée Générale statutaire de section dans une salle du 1er étage de la mairie - Rapport moral et d'activités - Bilan financier - activités futures, élection comité, tribune libre étaient à l'ordre du jour.

SAMEDI 1er MAI 1993. La section organise un repas au restaurant, "LE PRIEURE" à Saint-Quirin à l'intention de tous les bénévoles qui se dévouent tout au long de l'année pour la réussite de nos manifestations.

SAMEDI 8 MAI 1993, célébration du 48ème anniversaire de l'Armistice Victorieux du 8ème 1945 dans les conditions habituelles sous le banquet traditionnel, la salle des fêtes n'étant pas disponible. Au cours du vin d'honneur notre secrétaire Pierre SOMMIER reçoit la Médaille d'Or des donateurs de sang, des mains de Monsieur le Maire.

DIMANCHE 16 MAI 1993, une délégation avec drapeau à l'assemblée générale de l'A.M.C., Départementale à CUSTINES MALLELOY.

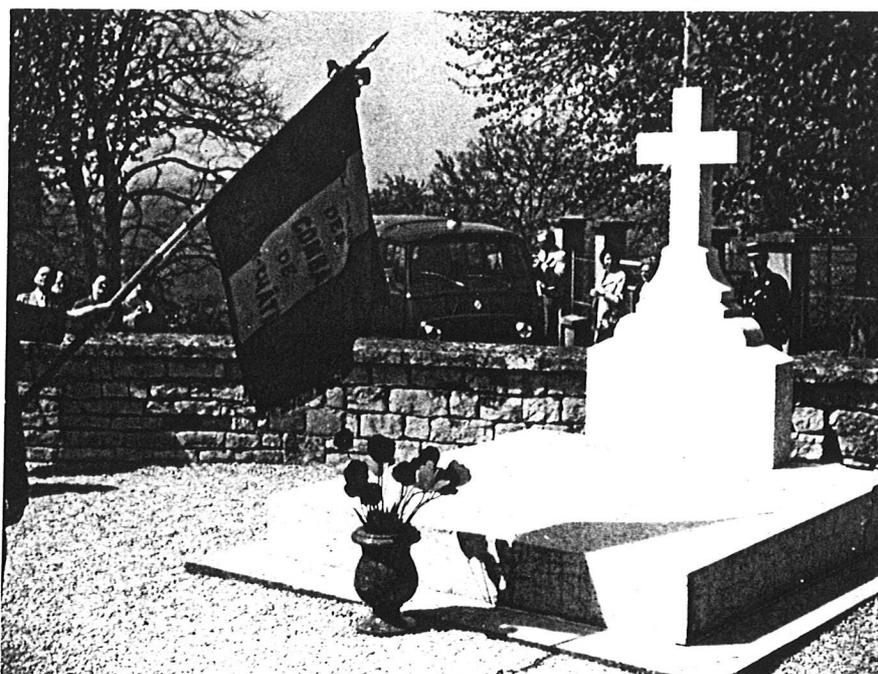
20 JUIN 1993 : Cérémonie de commémoration du 53ème anniversaire de l'Appel à la Résistance lancé par le Général DEGAULLE, le 18 juin 1940, sur la radio anglaise - 10 H 30 Office religieux célébré par l'Abbé SENGER - 11 H 20 Cérémonie aux Monument aux Morts, avec allocutions du Président HERY, lecture de l'appel par M. Le 1er Adjoint - Hommage aux Morts - Dépôt de gerbe par Monsieur le Conseiller Général - 12 H Vin d'honneur offert par la section A.M.C. suivi d'un repas de 85 couverts pour la première fois dans la salle des fêtes fraîchement rénovée, le même jour une délégation assiste aux cérémonies de TANCONVILLE (hommage aux morts du 153ème RI).

13 et 14 JUILLET 1993 : l'A.M.C. apporte son concours à l'organisation des festivités... (buvette, jeux).

1er NOVEMBRE 1993 : l'A.M.C. se charge de la quête nationale (au profit du souvenir français, dans la commune), une somme de 632 Francs 60 centimes est aussi collectée.

11 NOVEMBRE 1993 : célébration du 75ème anniversaire de l'Armistice Victorieux du 11 NOVEMBRE 1918 dans les conditions habituelles. Grand'Messe - Cérémonie du souvenir au monument aux morts avec allocution, lecture du message, dépôt de gerbes, appel des morts, minute de silence puis retour en cortège place de la salle des fêtes, honneur aux drapeaux. Vin d'honneur, à la salle des fêtes, offert par la commune, Monsieur le Maire remet les prix aux lauréats du concours des Maisons fleuries.

Nous remercions la fanfare des gars du VAL, pour son excellente prestation à l'occasion des cérémonies nationales à caractère patriotique (8 mai, 18 juin, 11 novembre).



SOUVENIR : Le Drapeau de la section AMC du VAL s'incline avec respect et émotion sur la tombe du GENERAL DE GAULLE. (Le 13/05/79)

- En cours d'année plusieurs visites aux adhérents, malades, hospitalisés ou en maison de retraite, avec distribution de colis friandises.

- l'A.M.C. prend une part active dans l'organisation des obsèques d'adhérents ou non (porteurs, drapeau, plaque mortuaire, éloge funèbre).

- Constitution de dossiers (demande de subvention, invalidité, retraite du combattant).

+++++

Nous nous tournons vers 94, espérant faire aussi bien qu'en 1993.

J'en termine en souhaitant à toute la population de VAL ET CHATILLON, une bonne fin d'année, et la remercie de sa générosité envers nous tout au long de l'année.

JOYEUX NOEL ET BONNE ANNEE 1994

Le Président HERY.



FANFARE DU VAL

Mes chers amis,

Nous voici à nouveau à l'heure de cet exposé annuel concernant notre FANFARE . A croire que le temps à adopté la cadence des Chasseurs à pieds plutôt que celle de la Légion Etrangère, tellement cela passe vite ! ... Enfin, le principal est d'être présent, donc de participer.

Il n'est pas facile de donner à chaque fin d'année un compte rendu des activités d'une Société, sans avoir à se répéter. Veuillez donc m'excuser si cela est.

La FANFARE DU VAL, comme d'autres sociétés hélas, se maintient toujours dans son cheminement plus ou moins facile. Notre époque n'est pas, vous le savez, favorisante à l'explosion de réalisation sensationnelle !. Il faut savoir se contenter de ce que tous, depuis le Chef de musique jusqu'au petit dernier arrivé, dépensent de bonne volonté et de maintien dans l'effort, afin de se présenter honorablement devant tous, en sachant qu'ils portent le fanion du VAL.

Il faut penser qu'au fil des ans, de braves jeunes sont fidèles à toutes les répétitions et manifestations de la FANFARE, en dehors de leurs autres études d'adultes. Et puis vient l'âge où ils sont à regret obligés de nous quitter.

Alors mes amis, qui doit venir les remplacer, si ce ne sont vos petits enfants, filles ou garçons d'une dizaine d'année. Le contact avec la Société leur fera tellement de bien et ils trouveront certainement une satisfaction inconnue ...

Je me répète, je sais, mais la réalisation de cet appel n'est-elle pas la vie même de notre phalange ?...

Vous me comprenez ?....Je vous remercie.

Malgré ces soucis de maintien, la FANFARE DU VAL se comporte normalement et continue à se produire partout où l'on a besoin de ses services, avec toujours son souci de bien faire.

Elle a besoin aussi; comme dans toutes les sociétés, de financement divers lui permettant de vivre. Aussi, tous ses membres, appréciant les moindres gestes d'encouragements quelqu'ils soient, remercient les Amis du Val, de Petitmont, de Pexonne. Que soient remerciés également le Président des A. C., Monsieur Raymond HERY et toute son équipe de braves. Mention également à Monsieur Yves NOIRCLAIR, propriétaire de l'Auberge Bretonne, pour son apport très substantiel à la caisse de la Société, aux dirigeants et membres de la JS VAL ... Et enfin, un grand merci à vous tous, habitants de Val et de Petitmont, pour votre générosité et votre compréhension, lors de notre fête des fleurs.

Maintenant, en tant que Président, je ne peux pas terminer sans féliciter tous les membres actifs de la Société, son Chef Daniel GEISTER, son Super Régisseur René BOUQUET, et les assurer de ma considération et de mon Amitié, celles des vrais Copains.

.../

Une mention spéciale est à adresser à tous nos anciens, du Val, de Petitmont, de Bertrambois, et à tous ces braves chefs de famille qui n'hésitent pas à s'appliquer à l'étude d'un instrument pour entraîner leurs enfants qu'ils déplacent pour les répétitions ainsi que dans toutes les occasions.

Un coup de chapeau aussi à leurs épouses qui, tout au long de l'année nous aident avec bonne humeur, dans tous les travaux correspondants à leurs spécialités.

TRES BIEN ET BRAVO !!!.

Je me fais l'interprète de tous les membres de la FANFARE DU VAL, pour adresser à tous ses amis Renards ou autres, les meilleurs voeux de bonheur et de santé pour 1994.

Le Président de la FANFARE DU VAL

André DENIS



Note de la mairie :

Le modeste Président DENIS a omis de vous dire qu'à l'occasion de la Ste Cécile, tous les musiciens s'étaient cotisés pour lui offrir une superbe montre gravée en récompense de son dévouement et aussi pour marquer son anniversaire. 80 ans ! et quelle vitalité pour un âge que d'aucun avait qualifié de "Canonique" il y a déjà plusieurs années.

L'attention des musiciens a, paraît-il, très ému le Président DENIS.

Nous lui présentons à notre tour nos plus vives félicitations ainsi que nos profonds remerciements pour l'accomplissement d'une tâche difficile et tellement nécessaire à l'animation de ce pays.

Longue vie au Président DENIS.



VAL BRAS DE FER

EN FEVRIER 1993 UNE NOUVELLE ASSOCIATION
S'EST CREE DANS NOTRE COMMUNE.
LE BUREAU EST COMPOSE COMME SUIVANT:
PRESIDENT: MONSIEUR KAPPLER NOEL
VICE PRESIDENT: MONSIEUR GENELOT FREDERIC
TRESORIERE: MADAME GENELOT CORRINE
SECRETAIRE: MADAME DRAHON MARTINE
SECRETAIRE ADJOINT: MONSIEUR FRANK JEAN PAUL



UNE QUINZAINE DE FERRISTES
SERIEUX ET REGULIERS
S'ENTRAINENT AVEC ACHARNEMENT
TROIS FOIS PAR SEMAINE
AFIN DE PROGRESSER DANS
CETTE DISCIPLINE QUI DEMANDE
FORCE, CONCENTRATION ET
TECHNIQUE.

LE CLUB VAL BRAS DE FER
S'EST MONTRE PARTICULIEREMENT
BRILLANT LORS DES DIFFERENTES
SORTIES 1993.

ELLES SE SONT DERoulees:
A PARIS POUR LE CHAMPIONNAT
DE FRANCE.
EN ANGLETERRE POUR LE
CHAMPIONNAT D'EUROPE.
AINSI QUE TROIS INTERNATIONAUX
A ROCHEFORT EN BELGIQUE
A VAL ET CHATILLON
ET CELUI DE DIVONNE LES-BAINS
DANS L'AIN, CE DERNIER ETAIT
D'UN TRES HAUT NIVEAU (PLUS
DE 140 FERRISTES ETAIENT
REPRESENTES)

LES MEILLEURS RESULTATS: DANS LES CATEGORIES SUIVANTES:

CORRINE GENELOT -50kg CHAMPIONNE DE FRANCE
1ere A VAL ET CHATILLON
-55kg 1ere A DIVONNE LES BAINS

FREDERIC GENELOT: -60kg CHAMPION DE FRANCE
5eme AU CHAMPIONNAT D'EUROPE
1er EN BELGIQUE
1er A VAL ET CHATILLON
4eme A DIVONNE LES BAINS

ROMUALD NEMURAT/ -80kg 2eme AU CHAMPIONNAT DE FRANCE
3eme A VAL ET CHATILLON
4eme A DIVONNE LES BAINS

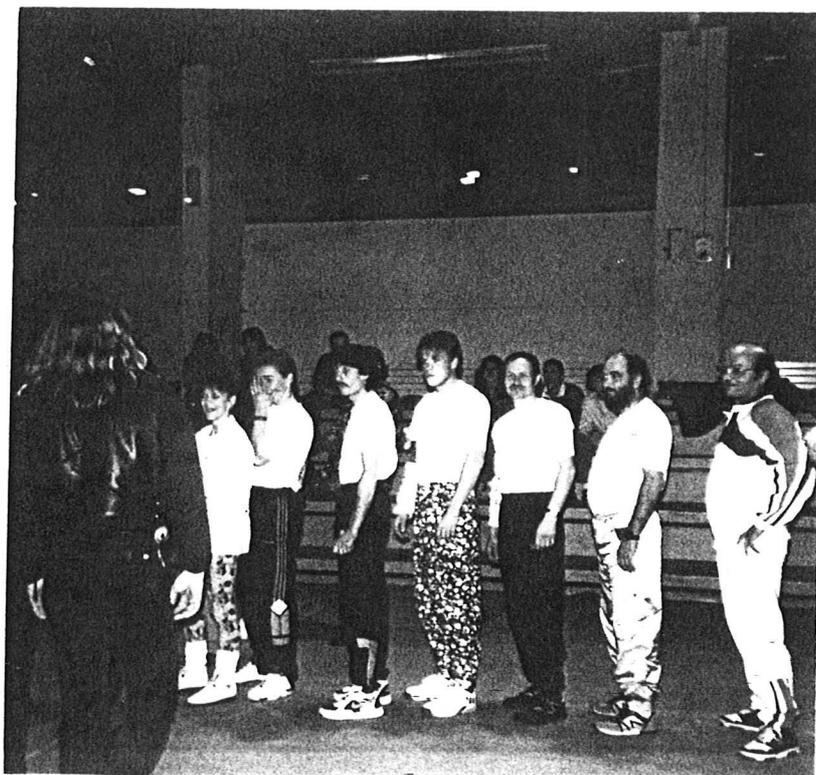
GREGORY COLOM/ -65kg 3eme AU CHAMPIONNAT DE FRANCE
1er EN BELGIQUE
2eme A VAL ET CHATILLON

GILBERT NEMURAT/ -90kg 3eme AU CHAMPIONNAT DE FRANCE
3eme A DIVONNE LES BAINS

D'AUTRES FERRISTES DE VAL BRAS DE FER ONT EUX AUSSI UN BON
RESULTAT EN SE CLASSANT HONORABLEMENT:
COLLIN PATRIK, HUGOT JEAN LUC, SEVERIN JEAN PAUL, LAUDO DANY,
BOUVERY SYLVAIN, ETIENNE NATHALIE, GENELOT LETITIA.

TROIS FERRISTES SELECTIONNES (DEUX POUR LA PARTICIPATION AU
CHAMPIONNAT DU MONDE QUI SE DERoule AU CANADA UN AUTRE SELECTIONNE
POUR LE CHAMPIONNAT D'EUROPE ET DU MONDE QUI SE DERoule AUX
PHILIPPINES) N'ONT PAS ETE REPRESENTES PAR MANQUE DE FINANCES
CAR POUR L'INSTANT LES FERRISTES SE DEPLACENT PAR LEURS PROPRES
MOYENS.

LES RECETTES DES DIFFERENTES MANIFESTATIONS ORGANISEES PAR
NOTRE CLUB (CONCOURS DE PECHE -TOURNOI DE BRAS DE FER) AINSI
QUE LA SUBVENTION COMMUNAL SERVENT A ACHETER DU MATERIEL D'ENTRAINEMENT



LE CLUB VAL BRAS DE FER
ACCUEIL TOUTES PERSONNES
HOMMES OU FEMMES DESIRANT
PRATIQUER CE SPORT.
POUR TOUS RENSEIGNEMENTS
S'ADRESSER AU SIEGE (60 GRANDE
54480 VAL ET CHATILLON
TEL: 83 42 51 11)

LE PRESIDENT AINSI QUE
TOUTE L'EQUIPE VOUS
SOUHAIENT DE JOYEUSES
FETES DE FIN D'ANNEE.

LE PRESIDENT: N. KAPPLER

C O M I T E D E S F E T E S

13 et 14 juillet :

Les festivités des 13 et 14 juillet ont diverti cette année encore, petits et grands; un seul regret, les dieux du ciel nous avaient oubliés. Après le défilé de la retraite aux flambeaux on a tout de même pu esquisser quelques pas de danse durant une bonne partie de la nuit et, c'était tout de même le principal objectif.

Merci aux pompiers, à la musique et à tous les bénévoles sans qui rien ne serait possible.

Fête de Noël des enfants de l'école :

Cette année, les enfants assisteront à la projection d'un film à Blamont, au retour, un sympathique goûter leur sera servi à la Salle des Fêtes, et sur l'initiative de leurs enseignants, le traditionnel cornet de friandises sera remplacé par un livre.

Saint Sylvestre :

Après une année de relâche, due aux travaux de renovation et de conformité de la salle des fêtes, le comité réorganise son traditionnel réveillon de la St Sylvestre. L'animation sera assurée par l'orchestre "Franck NOEL", quant à la partie gastronomique cette année encore elle sera confiée aux bons soins de M. KAPPLER.

Au sein de l'association :

Après le départ regretté de notre secrétaire Monsieur BRAULT Joël, pour raison professionnelle, une assemblée générale a eu lieu récemment pour compléter le conseil d'administration et réélire un bureau.

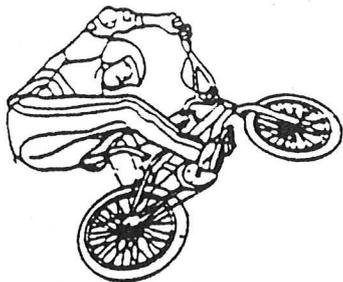
- Le bureau sera composé ainsi :

| | |
|-----------------------|----------------------|
| - Président | DURAND Gilbert |
| - Vice-président | BECKER Marie |
| - Secrétaire | BESNARD Rosine |
| - Secrétaire adjointe | GRANDJEAN Olivier |
| - Trésorière | COSTER Michèle |
| - Trésorier adjoint | COSTER Jean-François |

Madame ERHART Jane a souhaité également se mettre en congé de l'association. Elle a été chaleureusement remerciée pour les nombreux services rendus.

JOYEUX NOEL ET BONNE ANNEE A TOUS

Le Président: G. DURAND



V.T.T.

Val et Châtillon GARS du VAL

L'élan ayant été donné au cours du deuxième trimestre de cette année 1993, peu de vététistes ont répondu à l'appel.

Cinq personnes malgré tout ont parcouru en groupe les deux circuits balisés, reconnus par la Fédération Française du Cyclisme, patronné par le pays d'Accueil du Donon.

Vous qui aimez pédaler, qui aimez la nature, si vous possédez un "V.T.T." (la section peut en louer), venez nous rejoindre les Dimanches à 9 heures, au Point I, situé derrière la salle des Fêtes à partir du deuxième trimestre 1994, pour des randonnées dans les forêts des environs.

Ces promenades de santé, amicales, visant à réunir tous vététistes de la commune et des communes avoisinantes se feront sous la responsabilité de chacun.

J'en termine en vous souhaitant une bonne fin d'année, et vous présente mes meilleurs vœux pour 1994.

A bientôt.

Le Président.

LAUDO Alexandre

C L U B

V O S G I E N

se porte bien
on y revient
ce n'est pas pour rien
on rigole bien

Malgré un gros mouvement intérieur, le nombre d'adhérents ne bouge pas, toujours plus de quatre cent vingt membres, dont une centaine a participé au moins à une randonnée au cours de l'année 1993.

Comment rester insensible aux services que rend le C.V. apprendre à aimer, et respecter la nature en découvrant la faune, la flore, et les richesses de notre région, tout ceci en balisant nos sentiers.

Cette année nous avons comme par le passé, continué la restauration du refuge " LA BOULAIE ".

CENT plaques ont été posées, environs CENT kilomètres de sentiers, dont les signes sont repeints.

TROIS sorties autobus et marche.

UNE marche d'orientation.

UNE randonnée de TROIS jours.

Notre participation à la rénovation du toit de la Chapelle nous a donné satisfaction, puisque trois cents personnes environ de TON assistèrent à la messe d'inauguration.

Que soit remerciées toutes les personnes qui par leurs actions bénévoles ont contribué au bon fonctionnement de notre section, je salue les jeunes, qui avec un grand respect, m'ont si chaleureusement épaulé au refuge, comme sur les sentiers.

.../...

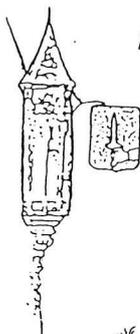
Nous comptons sur eux, c'est pour cette raison que nous essayons de trouver des solutions dans les différentes disciplines que représente le C.V. à savoir: marche d'orientation, V.T.T., SKI, camping. Les responsables sont d'accord à encourager les bonnes volontés.

Joyeuses fêtes de fin d'année à tous et nos meilleurs voeux de la part de l'équipe dirigeante.

Le Président:

Gilbert DUHAUT





ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE LORRAIN 54480 CIREY SUR VEZOUZE

A.S.P.L. CIREY

4 cité des Verriers 54480 CIREY sur VEZOUZE

Tél. : 83.42.66.98

L'ASPLCIREY avec Vous



L'Association pour la Sauvegarde du Patrimoine Lorrain n'est pas insensible aux problèmes que connaît notre société et plus particulièrement votre canton et votre commune. Les problèmes sont identiques, (concurrence, chômage, incertitude du lendemain, fermeture d'entreprises, etc.).

Cependant les gens se mobilisent autour de projets même s'ils paraissent utopiques au début, pour dynamiser leur commune et leur canton. Le danger est de croire au fatalisme, nous avons un savoir-faire, un patrimoine historique, traditionnel et naturel, montrons à autrui que nous sommes capables de faire de grandes et belles choses, Il faut sortir du moule de l'uniformisation, votre canton et votre commune possède ses propres spécificités, et sa propre originalité et surtout comptons d'abord sur nos propres forces et nos propres atouts, pour faire avancer les événements.

L'association (ASPLCIREY) a pour objectif la valorisation de tout ce qui touche à la famille, il ne s'agit de faire du social, mais de rendre à la famille lorraine ses lettres de noblesse. Votre soutien dans les opérations qui seront réalisées dans votre canton et votre commune sera le bienvenu, cet appel concerne les adultes et les jeunes

Voulez-vous relever le défi avec nous ?

Les mots "région" et "Lorraine" ne doivent pas être des mots vides de sens, ni qu'ils soient des mots à la mode, car ce serait porter préjudice à des générations entières qui ont construit et préparé notre région, ce serait un affront aux générations futures.

Je suis très heureux de voir la tournure et l'ampleur que prend l'ASPLCIREY à travers la région et de l'accueil qui lui est promulguée. Tout ceci, grâce aux personnes, aux collectivités, et aux associations adhérentes qui ont choisi de nous suivre car l'idée maitresse consiste à préserver non seulement le patrimoine, mais également notre Culture et de préparer l'avenir et celui de ses habitants, au côté des décideurs de la région. Mais le progrès ne peut se faire sans vous

Il est vrai que la Lorraine connaît des difficultés, elle est durement touché par le marasme économique, qui n'est d'ailleurs pas une fatalité, mais un contre-coup économique très difficile à maitriser, Cependant, nous ne devons pas tomber dans

un discours extrémiste, il existe une ouverture possible à toutes les situations, sachons la trouver. Dans son histoire, la lorraine, votre canton et votre commune ont connu des situations très difficiles, ils ont toujours su les surmonter à travers des projets, des ambitions, des réalisations.

Avec votre bon vouloir, à plus ou moins long terme, nous pourrons sortir notre région de l'ornière économique, car nous avons un riche patrimoine naturel, historique, un tissu commercial, artisanal et industriel, mais surtout une formidable valeur des habitants dotée de connaissances et de savoir-faire, mettez-le au service de notre communauté

Je rappelle que les objectifs de notre association sont à court, moyen et long terme, la manière de rassembler hommes et femmes soucieux de:

- *** défendre leur Culture
- *** pour la reconnaissance de la mémoire lorraine
- *** participer au développement local et régional
- *** préserver, promouvoir et créer dans notre environnement

Toute votre correspondance, adressez la au siège:
ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE LORRAIN
(ASPLCIREY) 2, CITE DES VERRIERS
A CIREY SUR VEZOUZE 54480

"Un enfant qui s'éveille, c'est un(e) homme(femme) qui grandit"
A bientôt, et en toute sympathie lorraine,
le président
Marc Marcel SEER

ASSOCIATION DES VEUVES CIVILES

CHEF DE FAMILLE

SECTION DE CIREY-VAL

Au nombre de 60 adhérentes actuellement, notre section est toujours prête à accueillir et à informer. Elle porte principalement ses efforts sur l'anti-solitude :

- Repas - Excursions - Séjours de vacances.

Les activités 93 ont commencé par l'Assemblée Générale Départementale qui s'est tenue à Nancy le 28 février. Il y est rendu compte de toutes les actions des diverses sections du département ainsi que des bilans financiers et moraux. 9 personnes de Cirey et Val y assistaient.

Le 14 mars se tenait à Petitmont l'Assemblée de notre section : 30 adhérentes y étaient présentes. Monsieur HCSTERT, maire de Cirey nous a fait le plaisir de la présider. Un repas a suivi au cours duquel nous avons eu le plaisir d'avoir la visite de la présidente départementale : Monique VASSEUR.

Le 4 juillet eut lieu la sortie départementale qui réunissait à Nancy une centaine de personnes dont 18 de Cirey-Val pour un embarquement sur le "Chardon Lorrain", bateau restaurant qui nous fit découvrir la Haute Moselle (Liverdun, Aingeray, Fontenoy), belle journée de détente et de soleil.



Un séjour en Vaucluse : Bédoin du 11 au 22 septembre se déroula sous un beau soleil. Nos participantes dont 20 adhérentes de Val et Cirey ont fait connaissance avec le Mont-Ventoux, Avignon, Carpentras, les Baux de Provence, les Bories (maisons de pierre) Gordes, Roussillon et ses falaises d'Ocre Rousse, la Camargue,

Un séjour en Vaucluse : Bédoin du 11 au 22 septembre se déroula sous un beau soleil. Nos participantes dont 20 adhérentes de Val et Cirey ont fait connaissance avec le Mont-Ventoux, Avignon, Carpentras, les Baux de Provence, les Bories (maisons de pierre) Gordes, Roussillon et ses falaises d'Ocre Rousse, la Camargue, Aigues Mortes : Séjour qui a beaucoup plus.

Les 13 et 14 novembre eut lieu à Saint Etienne (Loire), le 13ème congrès national. Une trentaine de veuves représentaient la Meurthe et Moselle dont 2 de la section - La FAVEC. (Fédération des Associations de Veuves Civiles, Chef de Famille, y a demandé : La révision impérative du régime actuel de l'assurance veuvage, le développement des stages de formation professionnelle correspondants aux besoins locaux, le développement des emplois familiaux de proximité ainsi que des emplois à temps partiels, l'amélioration des conditions d'attribution de la reversion notamment en ce qui concerne son taux et le cumul avec une retraite personnelle et ceci dans tous les régimes.

Espérons que ce congrès aura quelques retombées positives.

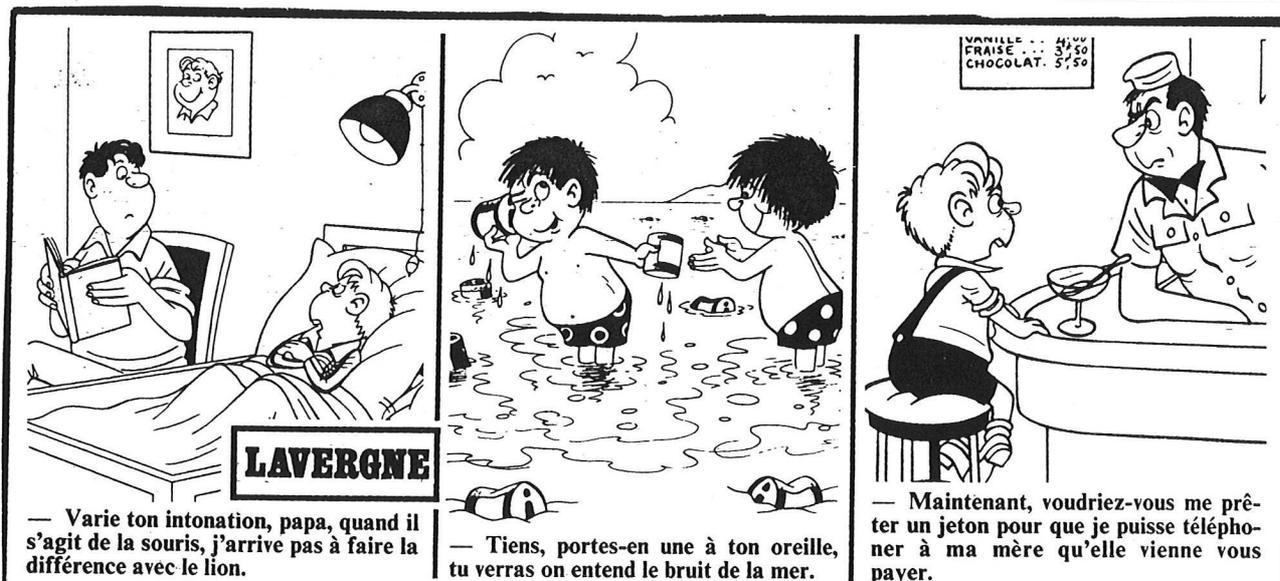
Nous avons cloturé les manifestations de 93 par un repas d'amitié (Cirey-Baccarat) où 70 personnes se sont retrouvées à Val ce 21 novembre autour d'une bonne table grâce au concours de Madame Madeleine HERY.

Pour 1994, il nous faut prévoir : l'Assemblée Générale Départementale qui aura lieu le 10 avril à Cirey pour la partie officielle, à Val pour repas et animations. - Un séjour à Clisson (Loire Atlantique) lequel prévoit outre le spectacle nocturne du Puy du Fou, la visite de l'Ile de Noirmoutier, la découverte de Nantes, du Parc Régional de la Brière, une croisière sur l'Erdre, Saumur et Angers.

A TOUTES ET A TOUS, HABITANTS DE VAL : BONNE FIN D'ANNEE ET MEILLEURS VOEUX POUR 94 ET MERCI AUX MUNICIPALITES DE VAL ET DE CIREY QUI NOUS SOUTIENNENT ET NOUS APPORTENT AIDE FINANCIERE.

La responsable de la Section :

G. KLEIN





JEUNESSE SPORTIVE

DE VAL ET CHATILLON

AMIS SPORTIFS

Avant d'évoquer les déboires rencontrés au cours de cette année 1993, j'aimerais ouvrir une parenthèse afin de remercier celui qui n'est plus parmi nous aujourd'hui, puisqu'il nous a quitté pour des raisons professionnelles.

Unanimement apprécié de tous, il avait su dynamiser une équipe et redorer le blason quelque peu moribond à l'époque de la JS VAL. Plébiscité par de nombreux joueurs et dirigeants, le rôle de président lui échut quelques mois après son arrivée.

Il dirigea son petit monde du mieux qu'il put et si quelquefois un différend éclatait, il usait de diplomatie pour régler ce litige. "Jojo" pour les intimes, Joël Brault pour ceux qui ne l'avaient pas reconnu, nous a donc quitté en laissant un bilan plus que positif derrière lui.

Deux équipes de jeunes créées en 1992 (1 pupille - 1 poussin) et surtout l'accession en 2ème division pour l'équipe senior. Merci donc ! au nom de toute l'équipe, un grand merci JOJO pour le bien que tu as fait.

Ton passage trop bref à mon goût parmi nous a laissé une trace indélébile dans notre coeur. Ceci étant dit, il ne faut cependant pas vivre uniquement de souvenirs mais regarder devant soi et assurer l'avenir du club. C'est pour cela que ces deux équipes de jeunes joueurs ont été créées. Quelque soit le vivier dans lequel on pourra puiser les futurs joueurs seniors qui assureront l'avenir du club. Pour l'instant, ils poursuivent leur bonhomme de chemin dans les différents critères. Un léger mieux s'est fait sentir en ce début de saison par rapport à l'année précédente. Certains joueurs se sont aguerris au fil des matchs mais les résultats ne sont pas encore à la hauteur des espérances.

Patience, cela viendra, laissons-les peaufiner leur technique.

En ce qui concerne l'équipe SENIOR, l'objectif que s'était fixé le club la saison dernière, a été atteint.

La JS VAL a accédé en 2ème division de championnat de district. Le club avait envisagé de se renforcer suite à cette accession en 2ème série.

Cela n'a malheureusement été réalisé que partiellement, pire même, certains éléments composant l'ossature de l'équipe, l'année précédente nous ont quittés. Certains pour des raisons professionnelles, d'autres pour des raisons que je n'évoquerai pas ici. Le manque de motivation de quelques joueurs fait également que les résultats de l'équipe s'en ressentent au niveau du classement.

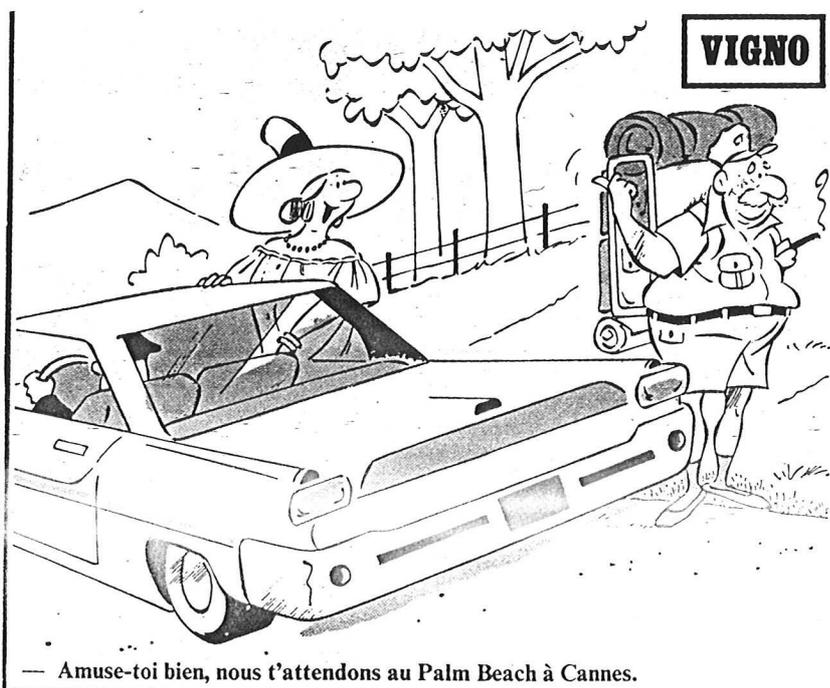
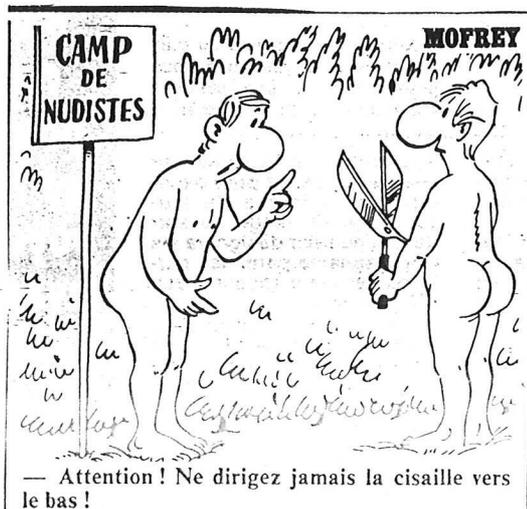
Après six matchs de championnat, l'équipe n'a enregistré qu'un match nul et cinq défaites. Le spectre de la sorcière aux dents vertes, serait-il de retour ? Quoiqu'il en soit, la bonne humeur règne parmi nous et demain sera fait de jours meilleurs, n'en doutons pas.

Avant de vous quitter, j'aimerais remercier les personnes qui ont assisté aux manifestations organisées par le JS VAL (Feux de la St Jean, Challenge du Conseil Général) ainsi que la population du Val pour l'accueil qu'elle nous a réservé lors de la vente de nos calendriers.

MERCI DONC A TOUS.

L'équipe dirigeante, les joueurs se joignent à moi pour vous souhaiter UNE BONNE ET HEUREUSE ANNEE 1994.

LE PRESIDENT,
C. BERNARD



C L U B C O U T U R E

Très bonne année pour le Club Couture.

Cette année, nous avons accueilli trois personnes supplémentaires qui participent avec les plus anciennes à nos après-midis couture.

Nous sommes également heureuses d'avoir accompli une grande tâche.

En effet, nous avons eu la joie de tailler et de coudre les costumes de la coulisse 3, de l'Opéra de Lunès. Ces hommes, femmes et enfants appartenant à la grande famille de l'Opéra de Lunès se sont prêtés de bonne grâce à nos essayages et c'est avec fierté que les "couturières" du Val ont vu leurs costumes sur le champ scénique de Neuviller.

Nous espérons toutes pouvoir renouveler cette aventure.

Nous voulons remercier la municipalité de nous héberger et de nous chauffer toutes les semaines.

Nous vous souhaitons, toutes, une bonne et heureuse année 94.

A S S O C I A T I O N S P O R T I V E

D E L ' E C O L E

Une année assez calme pour notre association, en effet, la salle des fêtes étant en travaux, nous n'avons pas organisé nos fêtes habituelles. Nous n'avons donc pas fait d'infidélité à la salle du Val et avons préféré repousser à l'année 94, notre rallye promenade et notre loto.

L'année prochaine nous espérons vous retrouver au mois d'avril, pour notre rallye.

L'année sportive s'est très bien déroulée et c'est avec joie que nous avons accueilli les écoles de Petitmont et de Bertrambois. Au mois de juin, cent trente bénévoles se sont retrouvés pour notre habituel pique-nique.

Comme l'année précédente, l'Association en collaboration avec l'U.S. FOOT, aura le plaisir d'accueillir dans notre village St Nicolas. Tous les enfants de Val pourront ainsi voir sur son char le célèbre évêque et pourront également pour les plus gentils des friandises.

Tout le bureau de l'Association vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGREEE
VAL & CHATILLON

* Les activités de l'association se poursuivent dans la meilleure ambiance et avec un esprit de camaraderie toujours renouvelé. L'esprit de discipline, rarement transgressé, contribue au bon déroulement des parties de chasse. Les casse-croûte en forêt cimentent les amitiés et sont l'occasion de joyeuses parties de rigolade.

* La dernière saison a été marquée par un record jamais approché : 7 beaux sangliers tués au cours de la même journée. Une sorte d'exploit qu'il sera sans doute difficile de renouveler.

* Des tables et bancs solides et bien conçus ont été installés et scellés à proximité de la baraque de la Croix-Colin par les agents communaux. Ils serviront bien sûr aux chasseurs mais aussi aux promeneurs qui se rendent nombreux dans la forêt communale à la belle saison.

* Seul point noir : le trop grand nombre d'animaux retrouvés morts après d'horribles souffrances, percés par des balles de petit calibre (22 LR) tirées par des "braconniers" inconscients. Actes inqualifiables et déplorables qui n'ont rien à voir avec la Chasse.

Le Président : Roland DARDAINE



ASSOCIATION FAMILIALE RURALE

Peu de choses à signaler; les années se suivent et se ressemblent: les effectifs du CLUB 3° AGE sont en baisse, les responsables, un peu las d'être aux commandes depuis 16 ans, attendent une relève qui ne vient pas. Quant à nos manifestations, elle sont toujours sensiblement les mêmes, à savoir :

Au CLUB 3° AGE :

- En mars, repas à l'Hostellerie de Saint-Quirin
- 13 juin, repas amical à la salle des fêtes que nous avons eu l'honneur d'inaugurer
- 5 décembre, repas-choucroute avec 135 convives
- 14 décembre, sortie à Kirrwiller
- 22 décembre, goûter de Noël

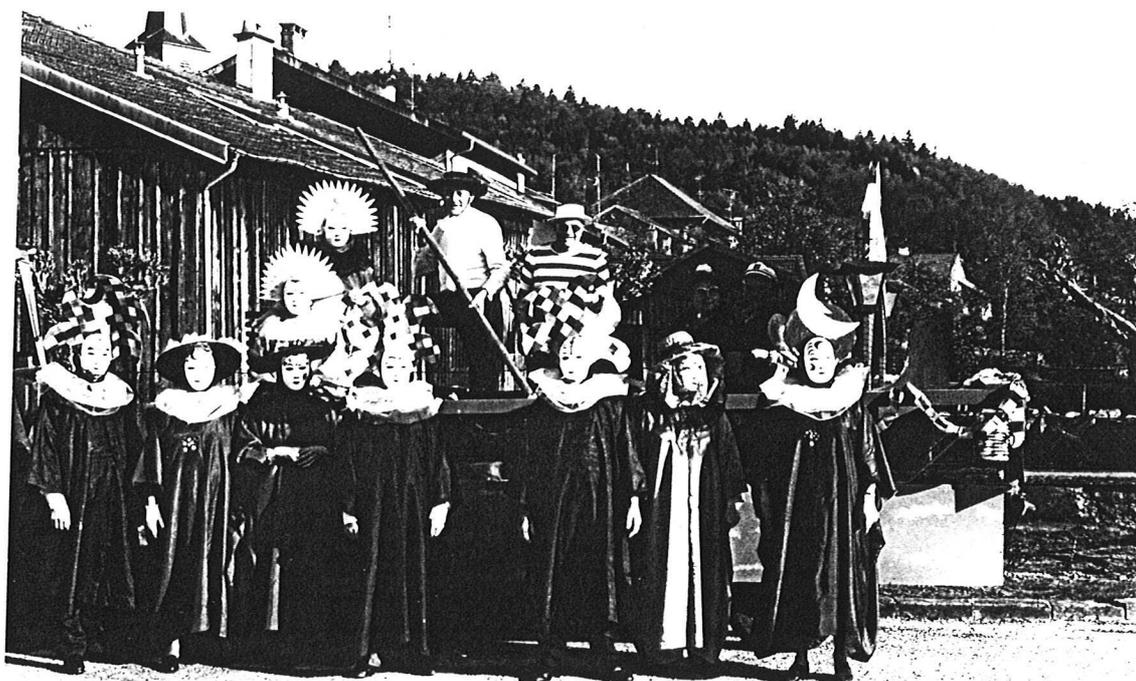
AU CLUB FEMININ

- 23 janvier, 27 février, 27 mars, 20 novembre et 18 décembre: soirées jeux
- 25 avril, carnaval inter-villages
- 08 août, sortie à SELESTAT pour le CORSO FLEURI, très apprécié.
- 11 décembre, journée "lèche-vitrines" à METZ

Rappelons que les séances de gymnastique d'entretien ont toujours lieu le lundi de 17 H. 30 à 18 H. 30 et sont ouvertes à tous, que le pédicure consulte le dernier samedi de chaque mois.

Enfin pour 1994, un thé dansant est prévu le 23 janvier, le défilé carnavalesque est fixé au 24 avril et le Repas-choucroute au 23 octobre 1994.

En attendant, joyeuses fêtes à tous et bonne année 1994.



La Prière de la Forêt.

Homme,

Je suis la Chaleur de ton Foyer.
Par les froides nuits d'Hiver.

Ombre ami
Lorsque brûle le Soleil d'été.

Je suis la Charpente de ta Maison
La planche de ta Table.

Je suis le lit dans lequel tu dors.
Et le bois dont tu fais les navires.

Je suis le manche de ta Houe.
Et la porte de ton enclos.

Je suis le bois de ton berceau.
Et le bois de ton Cercueil.

Écoutes ma prière...

Né me détruis pas...

Libert Reiser

* * * LE PROBLEME * * *

La réforme sur l'enseignement est loin de faire l'unanimité. Un groupe d'enseignants de TRES HAUT niveau s'est penché sur une question qui préoccupe la majorité des futurs instituteurs: l'évolution des mathématiques.

Cette comparaison vous aidera à vous y retrouver.

ENSEIGNEMENT 1960

Un paysan vend un sac de pommes de terre pour 100 frs. Ses frais de production s'élèvent aux $\frac{4}{5}$ du prix de vente. Quel est son bénéfice ?

ENSEIGNEMENT TRADITIONNEL 1970

Un paysan vend un sac de pommes de terre pour 100 frs. Ses frais de production s'élèvent aux $\frac{4}{5}$ du prix de vente, c'est à dire 80 frs. Quel est son bénéfice ?

ENSEIGNEMENT MODERNE 1970

Un paysan échange un ensemble P de pommes de terre contre un ensemble M de pièces de monnaie. Le cardinal de M est égal à 100 et chaque élément P(M) vaut 1 frs. Dessine 100 gros points représentant les éléments de l'ensemble des frais de production comprend 20 gros points de moins que l'ensemble M. représente l'ensemble F comme sous-ensemble M. et donne la réponse à la question suivante:
Quel est le cardinal de l'ensemble B des bénéfice ? (à dessiner en rouge).

ENSEIGNEMENT RENOVE 1980

Un agriculteur vend un sac de pommes de terre pour 100 frs. Les frais de production s'élèvent à 80 frs, et le bénéfice est de 20 frs.
Devoir: souligne les mots "pommes de terre" et "sac" puis discute-en avec ton voisin.

ENSEIGNEMENT REFORME 1980

Un peizan kaapitalist privilégié sanrichi injustement de 20 frs sur un sac de patate. Analiz le tekst et recherche les fote de contenu de gramère, d'ortografe, de ponctuaassion et ensuite di se que tu panse de set maniaire de sanrichire.

ENSEIGNEMENT ASSISTE PAR ORDINATEUR 1990

Un producteur de l'espace agricole cablé consulte en conversationnel une data-bank qui display le day-rate de la patate. Il load son progiciel de computation fiable et détermine le cash-flow sur écran bit-map (sous MS/DOS avec config floppy et disc dur 40 MO).
Dessine avec ta souris le contour intégré 3 D du sac de pommes de terre, puis logue toi au network par 36.15 code BP (blue potatoe) et consulte le menu.

ENSEIGNEMENT 2000

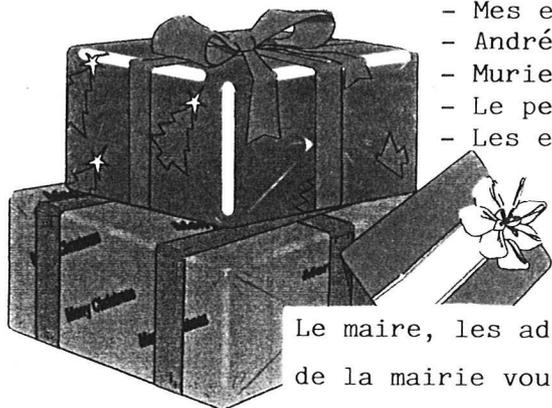
Qu'est qu'un paysan ?

PERMANENCES SOCIALES

- Les permanences de l'assistante sociale ont lieu tous les mardis de 10 H 30 à 12 H., dans le local situé sous le préau des écoles.
- Les permanences des caisses de retraite CICAS et CRAM se déroulent le 2ème lundi du mois de 13 H 30 à 15 H, en mairie de CIREY/SUR/VEZOUZE.
- Le conciliateur est présent le 3ème lundi du mois de 13 H 30 à 17 H., en mairie de CIREY/S/VEZOUZE.
- La Mission Locale pour l'Emploi est à la disposition des jeunes de 16 à 25 ans tous les mardis et jeudis de 14 H. à 17 H., en mairie de CIREY-S-VEZOUZE (Rez-de-chaussée, salle n°3)

Merci à toutes les personnes qui ont collaboré de près ou de loin à la rédaction de ce bulletin, et en particulier :

- Mes et Mrs les responsables des sociétés locales,
- André DENIS,
- Murielle et Michel LAMBOUR,
- Le personnel du secrétariat,
- Les employés communaux.



Le maire, les adjoints, les conseillers municipaux et le personnel de la mairie vous souhaitent d'excellentes fêtes de fin d'année et vous présentent leurs meilleurs voeux de bonheur et de santé pour la nouvelle année 94.

DERNIERE MINUTE : Après seulement deux ans de fonctionnement, le conteneur verre est déjà hors service (mauvaise qualité de la trappe de vidange). Il n'y a donc plus, jusqu'à nouvel ordre, de récupération du verre dans la commune (utilisez les poubelles ou les conteneurs voisins).